

FIERVILLE-LES-MINES

Sommaire

Identité, Toponymie <i>page 1</i>	Presbytère <i>page 17...</i>
Un peu d'histoire ... à savoir <i>page 1...</i>	Foire & Fête Saint Gilles <i>page 17...</i>
Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire <i>page 6...</i>	Cours d'eau, Ponts <i>page 18...</i>
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :	Les Moulins à eau <i>page 19...</i>
Eglise Saint Pierre <i>page 8...</i>	Moulins à eau de Fierville <i>page 20...</i>
Vierge à l'Enfant <i>page 9...</i>	Lavoirs, Fontaines, Etangs <i>page 21...</i>
Bas Manoir <i>page 10...</i>	Croix de chemin, Calvaires, Oratoires <i>page 21...</i>
Haut Manoir <i>page 12...</i>	Communes limitrophes & plans <i>page 22...</i>
Moulin à vent du Cotentin <i>page 14...</i>	Randonner à Fierville-les-Mines <i>page 23...</i>
Vieux Presbytère <i>page 16...</i>	Sources <i>page 23...</i>

Identité, toponymie ...

Fierville-les-Mines appartient à l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, au Canton des Pieux (anciennement Barneville-Carteret) et appartenait, jusqu'à fin 2016, à l'intercommunalité Côte-des-Isles, en tant que commune du rétro littoral.

Désormais, la commune de Fierville-les-Mines appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Fierville-les-Mines se nomment les **Fiervillais(es)**.

Fierville-les-Mines compte 349 habitants (recensement 2022) sur une superficie de 7.44 km² soit 47 hab. / km². (83,7 pour la Manche, 110.9 pour la Normandie et 120.7 pour la France).

Les formes anciennes du nom sont : *Feravilla* (XI^e), *Gaufridus de Ferevilla* (1156), *Feravilla* (1210), *Fierevilla* (vers 1210), *Ferevilla* (1220), *Firevilla* (1332), *Fierreville* (1790), *Fierville* (1801).

Le toponyme médiéval issu de l'ancien français *fiere vil(l)e* « ville fière », « ville orgueilleuse », ou simplement « bonne ville », « belle ville », d'après le sens de « très grand, excellent » que le mot *fier* a également eu en ancien français.

L'élément final *-ville*, employé au sens de « domaine rural », puis « agglomération rurale, village », est caractéristique du Moyen Âge. En l'occurrence, c'est l'un des éléments les plus fréquents dans les toponymes médiévaux de la Manche.

On notera l'existence passée d'une variante en *Fir-* (forme latinisée *Firevilla*, puis *Firville*, forme romane attestée dans les textes du XVI^e au XVIII^e siècle). Celle-ci représente un traitement dialectal caractéristique de l'ouest de la Normandie, correspondant à la fermeture de [je] ou [jɛ] en [(j)i] : ainsi, on rencontre dans la Manche les formes dialectales *p(y)iche*, *p(y)i*, *p(y)ige* correspondant au français *pièce*, *piéd*, *piège*, etc. Plus proche encore du nom de *Fierville*, on note aussi *f(y)ive* « fièvre », et *firot* « fier », littéralement *fiérot*. Cette prononciation est maintenue dans la forme dialectale du toponyme, [fiʁ.vil le 'mɛ:n].

François de Beaupaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « *les noms des communes et anciennes de la Manche* »), avance, avec prudence, une origine basée sur le domaine "la ville fière", eu égard à la hauteur de la commune, ou à une caractéristique historique inconnue.

Le déterminant *-les-Mines*, proposé une première fois en 1828 par Louis Du Bois (historien 1773-1855) afin de différencier Fierville de ses deux homonymes normands (Fierville-les-Parcs et Fierville-Bray dans le Calvados), ne fut officiellement adopté qu'en 1935. Il fait référence à la présence locale de mines de fer. Celles-ci sont signalées sur la carte de Cassini, près des hameaux Daumaille de Haut et de Bas, en limite de commune.

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ **Une mine de fer ?** La carte de Cassini (XVIII^e) indique une mine de fer à ciel ouvert, entre les hameaux Meslin (Saint-Maurice-en-Cotentin) et Daumaille. Mais plusieurs toponymes « la ferrière » indiqueraient qu'il y aurait eu d'autres lieux d'extraction de minerai de fer :

- la carte du diocèse de Coutances, par Marinette de Pagerie (1687) indique une mine proche du ruisseau Babeuf, en venant de l'église vers le village des Eustaches.

- au nord de la commune : les Ferrières Mauger, la lande de la Ferrière, les petites Ferrières, ou bien encore, entre le village de la Vallée et le village de la Haulle où quelques parcelles sont recensées comme des ferrières.

- près du village de la Grande Motte où des pièces de terre sont appelées « Le Clos de la Forge »

Mais en ces lieux aucune trace de scories ce qui peut indiquer que le premier traitement n'a pas été effectué là.

Jean Barros, note toutefois dans son ouvrage "Le Canton de Barneville-Carteret / Le Patrimoine" : « *A l'origine, les fourneaux pour ce premier traitement étaient de simples trous creusés dans le sol. On utilisa ensuite les « bas fourneaux » constitués d'un creuset aménagé dans le sol avec une cheminée construite en pierres liées*



par un matériau réfractaire. Le minerai de fer et le combustible (charbon de bois) étaient introduits par le haut de la cheminée. Une ouverture était aménagée au niveau du creuset permettant l'évacuation du laitier et l'extraction de la "loupe" (impuretés). » ... « Depuis la fin du XIV^e siècle environ, le traitement du minerai se faisait par « haut fourneau », mais on utilisait encore pendant plusieurs siècles les « bas fourneaux » dans les installations artisanales, comme ce fut le cas probablement à Fierville, pour faire notamment des outils et des clous... »

Le minerai de fer de Fierville a été, très probablement, traité ailleurs, par exemple, aux forges de Lonlay (Rocheville) ou aux forges de Sottevast.

Cette extraction fut sans doute un "métier" complémentaire pour les laboureurs et journaliers. En effet, il n'y a aucune trace dans les registres de catholicité, ni dans ceux du XVIII^e siècle, époque où les professions des paroissiens sont mentionnées.

✓ Le **fief de Fierville**, ou des Moutiers en Fierville, résultait de la réunion de plusieurs fiefs. Il relevait de la seigneurie de Sortosville-en-Beaumont. Il y avait, au moins, deux fiefs importants au Moyen-âge : les Moitiers (ou les Moustiers) et Argence, ce qui explique l'existence de deux mottes féodales qui ne nous sont plus connues que par la toponymie : lieux-dits la Grande Motte et la Petite Motte.

✓ Si la **motte féodale** a disparu au village de la Grande Motte, par contre, non loin de là, au village de la Motte, proche de la Roquette de Néhou (St-Jacques-de-Néhou aujourd'hui), on y voyait encore au début du XIX^e siècle (selon l'archéologue Charles de Gerville, en 1834), au bord du chemin allant de ce village à celui du Haut du Parc (hameau de Fierville en limite de Saint-Jacques-de-Néhou), une ancienne motte d'habitation fortifiée, située non loin d'une des deux branches de l'antique voie romaine allant d'Alauna à Portbail et du chemin allant de La Haye-du-Puits à Bricquebec par le pont Abraham, sa position pouvait être stratégique. Quant à la Petite Motte, il n'y a aucune trace d'une motte féodale, probablement détruite bien avant celle de la Grande Motte.

✓ Le toponyme « **Le Haut du Parc** » suggère l'existence possible d'un « parc » seigneurial aux XI^e et XII^e siècles. Sur le cadastre de 1826, l'on peut reconnaître la plus grande partie des limites du parc de Fierville : le ruisseau venant du village des Massons à l'Ouest, le grand chemin de la Haye-du-Puits à Bricquebec par le pont Abraham. A l'Est et au Sud, le long du village du Haut du Parc, la limite est de forme semi-circulaire. Au nord,

la limite est difficile à reconnaître. Pour la plus grande partie, cette limite s'adapte à la topographie des lieux : coteaux, talwegs, ruisseau.

A l'Est, l'actuelle limite communale de Fierville épouse, sur près de 1 km, le tracé supposé de la limite du Parc, le long du chemin de la Haye-du-Puits à Bricquebec...avec le remembrement, quelques chemins vicinaux sont devenus des chemins carrossables mais nombreux ont été purement effacés ! La superficie pouvait être d'environ 60 ha.

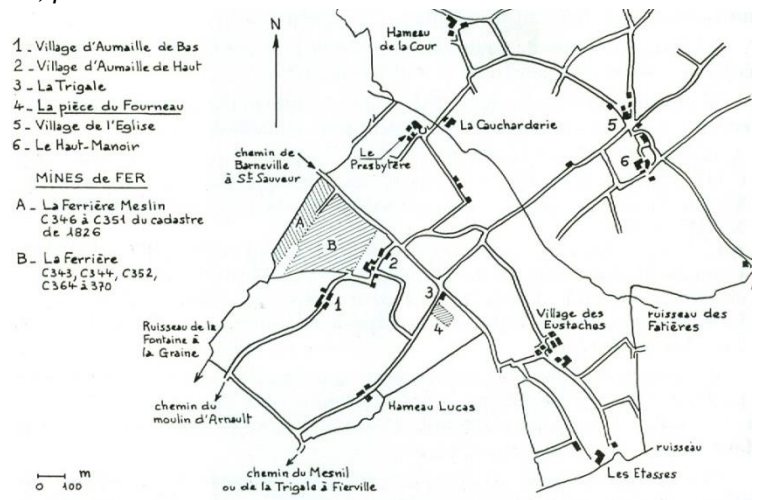
✓ Le fief de Fierville, ou des Moutiers en Fierville, ou des Moustiers, a appartenu, comme son nom l'indique à l'origine, à la famille des Moitiers ou des Moustiers.

Jean Barros note : « ...Mais, on ne sait que peu de choses quant à la présence de cette famille à Fierville... Il faut attendre le début du XV^e siècle pour avoir une chronologie continue de seigneurs de Fierville, avec la famille de Briroy qui semble avoir réuni en sa possession les divers fiefs de la paroisse de Fierville. »

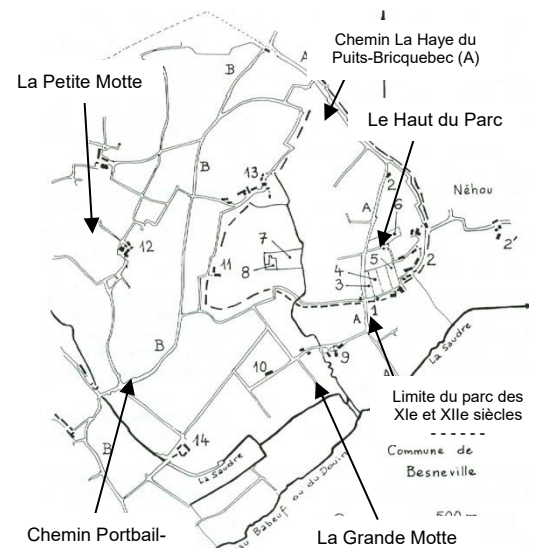
✓ La supposée **voie romaine**, la route de Grannonum (Portbail) à Coriallum (Cherbourg), passait par Fierville, sur l'emplacement de l'église actuelle !

✓ Un certain **Geoffroy de Fierville** figure au nombre des seigneurs qui, avec Guillaume, duc de Normandie, signèrent la charte de fondation de l'abbaye de Lessay.

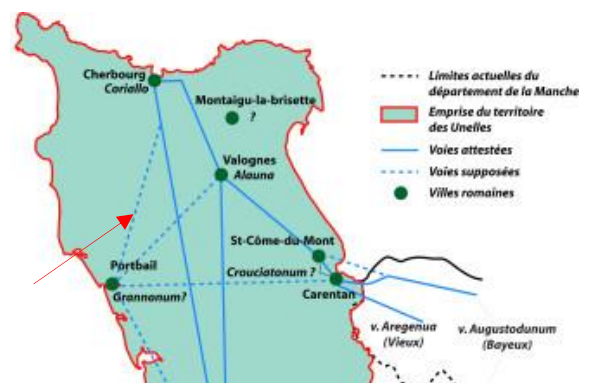
✓ En l'année 1754, Fierville avait deux foires : la **foire ancestrale de la Saint-Gilles** datant du XVI^e siècle qui



FIERVILLE - Emplacement des anciennes mines de Fer, d'après le cadastre de 1826.
Croquis de Jean Barros



Le Parc de Fierville d'après le cadastre de 1826
Jean Barros



se tenait sur la lande le 1^{er} septembre, et l'autre la **foire Saint-Georges** (23 avril) qui se tenait dans le bourg le week-end du 1^{er} mai. Le seigneur du lieu M. des Berceaux, en percevait les droits et prétendait à la cure.

✓ Jadis, au mois de juin, se tenait la **fête des Adorateurs** qui se déclinait. Cette fête religieuse, la Fête-Dieu, appelée aussi Fête du Saint-Sacrement, était célébrée le dimanche qui suit la Trinité, c'est-à-dire soixante jours après Pâques, soit dans la première quinzaine de juin. Il y avait aussi la fête foraine.

Pour la Fête-Dieu, seules 3 communes étaient autorisées à fêter les adorateurs : Fierville, Villedieu-les Poêles et Flamanville. A cette occasion, des reposoirs et des décorations florales sur la chaussée étaient confectionnés le long du parcours de la procession (Notamment au Hommet, calvaire, bourg, Vierge à l'Enfant, cimetière). Dans notre enfance, comme enfant de chœur, et jusque dans les années 1965 peut-être, nous avons participé à ces processions.



Exemple de reposoir

Quant à la fête foraine, elle se tenait dans le bourg avec des attractions telles qu'un manège auto-tamponneuses, chenille, pousse-pousse, et un petit cirque en plein air... Puis, la fréquentation à cette fête devenant de plus en plus faible et l'équilibre financier difficile, elle fut annulée vers les années 63-64 au profit de la Saint-Gilles.

✓ **La commune sous l'occupation allemande.** En plein été, le 23 août 1939, le monde entier est stupéfait par l'incroyable nouvelle : l'Allemagne et l'Union soviétique viennent de signer à Moscou un pacte de non-agression. Une clause secrète de ce pacte prévoit même le partage de la Pologne le mois suivant. Le 25 août, Chamberlain confirme le soutien de la Grande-Bretagne à la Pologne par la signature à Londres d'un accord anglo-polonais.

Le 1^{er} septembre 1939, sans déclaration de guerre préalable, 52 divisions de la Wehrmacht franchissent la frontière polonaise.

Ce jour-là, se tient la foire Saint-Gilles sur la lande de Fierville. Avec la radio que mon grand-père a loué, les gens entendent la mobilisation générale décrétée par le gouvernement pour le lendemain. Cette mobilisation est confirmée par voie d'affichage.

Evidemment, tout le monde remballa son matériel et bestiaux puis rentre rapidement à la maison.

A la mi-juin 1940, les premières troupes allemandes entrent en Basse-Normandie. Cet événement marque le début de quatre années d'occupation. Mais malgré le calme relatif au niveau militaire entre le 19 juin 1940 (date de l'occupation de Cherbourg) et le 5 juin 1944 (veille du débarquement allié), l'occupation allemande n'est homogène ni dans le nombre d'unités et la densité, ni dans la nature et la durée de présence des différentes troupes.



Le Haut Manoir (proche de l'église) est réquisitionné pour l'entretien et la transformation de véhicules de transport. Les hommes de troupe sont logés dans la maison neuve d'Olivier Lacotte où est stocké également le ravitaillement, tandis que son hangar sert de cantine. La Kommandantur s'installe dans le presbytère. De nombreux véhicules sont stationnés dans la chasse en dessous du haut-manoir.



Le Haut Manoir (avant rénovation)

La population est confrontée aux aléas du ravitaillement qui est imposé. Des coupons, des tickets, des cartes sont fournis aux habitants. Tous les produits sont concernés, et les manquent surgissent rapidement.

Les troupes sont en grande partie responsables par des réquisitions abusives, le ravitaillement autonome et la pratique du marché noir.

Des soldats allemands passent de ferme en ferme réclamer du ravitaillement. Dans les fermes dont le statut de ferme n'est pas évident, on leur répond « nicht ferme » (exemple : la ferme de Germaine Hennequin, ma grand-mère, au Hommet)

Des jeunes filles sont réquisitionnées pour les corvées de patate au Haut Manoir avant que d'autres se portent volontaire, peut-être contre une modique rémunération.

Finalement, les Fiervillais n'ont pas à se plaindre des soldats de la Wehrmacht. Ils respectent les habitants...

De nombreuses divisions allemandes se succèdent dans l'occupation de la Basse-Normandie et deviennent des unités plus à proprement parler d'occupation. En particulier dès le printemps 1942 avec les allées et venues des troupes revenant du front de l'Est. Face à la menace imminente d'un débarquement allié, le haut commandement militaire allemand envoie des divisions supplémentaires vers la Basse-Normandie.

Ces changements fréquents dans la nature du corps occupant perturbent le quotidien de la population normande, peut-être dans une moindre mesure celui des bas-normands du Cotentin.

A l'approche du Débarquement, la population civile est happée dans la violence des combats. La situation change radicalement ainsi que le comportement des soldats.



✓ **Le Débarquement est imminent.** Avant de lancer les opérations amphibies sur les plages le jour J, les Alliés décident d'organiser une série de bombardements sur les côtes du nord de la France, afin de détruire un grand nombre d'objectifs stratégiques militaires allemands capables, s'ils sont en état de fonctionner, de mettre à mal une telle action de débarquement. En effet, si le Mur de l'Atlantique est encore en partie en construction sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, des stations radars (à St-Pierre-d'Arthéglise, La Pernelle, par exemple), de nombreux fortins et des batteries d'artillerie côtière peuvent désorganiser l'offensive alliée, si rien n'est fait pour supprimer ces points clés.

Les bombardements alliés augmentent considérablement à partir de l'automne 1943, en préparation de l'opération Overlord et le nombre de raids n'a pas cessé de progresser jusqu'en septembre 1944. Ces opérations aériennes doivent déboussoler les forces allemandes, par la destruction d'objectifs militaires, mais également de routes, de voies ferrées, de gares, d'industries ou encore d'installations portuaires. Appuyés par les actions de sabotage effectuées par la Résistance Française, le réseau de communication allemand doit être profondément handicapé.

Des villageois confrontés à ces bombardements viennent se réfugier à la campagne chez des amis ou membre de la famille. Par exemple, des cousins de Cherbourg se réfugient chez ma grand-mère au Hommet.

Pendant la traite, on peut entendre les sirènes de Cherbourg ou d'ailleurs, le bruit des avions qui survolent la région et le sifflement des bombes ou obus.

En cas d'alerte importante, les habitants se réfugient dans des abris de fortune.

✓ **Après le débarquement du 6 juin 1944** l'armée américaine a donc pour objectif de prendre le plus rapidement possible le port de Cherbourg, nécessaire à la logistique alliée. Mais les troupes alliées sont bloquées par la forte résistance allemande à Montebourg, verrou pour l'accès vers le nord, et à l'ouest par les marais et les zones inondées du Merderet, de la Douve, de la Taute et de la Sève.



GI's combattant dans le bocage

Le commandement américain décide néanmoins une poussée vers l'ouest pour occuper le territoire sur une ligne allant du rivage est au rivage ouest du Cotentin empêchant ainsi l'arrivée de renforts allemands vers Cherbourg et permettant de contourner la ligne de résistance allemande... **la coupure du Cotentin.**

Le 15 juin la 82^e division aéroportée américaine menace Saint-Sauveur-le-Vicomte à moins d'un kilomètre, la ville est occupée par un régiment de la 265^e division d'infanterie allemande qui arrive de Bretagne. La 90^e division US est engagée à l'Est d'Orglandes, avec la 4^e division à sa droite et maintient la pression face au Nord, alors que la 9^e DI américaine progresse plus aisément

vers l'Ouest en interceptant des éléments de la 77^e DI allemande qui parvient au front portant à 5 le nombre des divisions d'infanterie allemandes dans le Cotentin, face à 5 divisions motorisées appuyées par des chars et 1 division parachutiste du côté américain.

Le 16 juin la 82^e Division aéroportée américaine libère Saint Sauveur-le-Vicomte, et la 9^e Division d'infanterie franchit la Douve près de Sainte-Colombe, à mi-chemin de la côte ouest.

Le lendemain, le 60^e Régiment d'infanterie est à la pointe de l'offensive. Les Américains traversent Néhou et continuent sur la route qui mène à Barneville-sur-Mer, affrontant quelques éléments retardateurs.

Il n'y a plus de front en face du 60^e Régiment ; en fin d'après-midi, les 1^{er} et 2^e Bataillons progressent vers Saint-Pierre-d'Arthéglise, tandis que le 1^{er} Bataillon du 39^e Régiment d'infanterie est à Saint-Jacques-de-Néhou.

Le General Eddy donne l'ordre de poursuivre le mouvement pendant la nuit du 17 au 18 juin.

Dans l'obscurité, une colonne blindée (infanterie du 3^e Bataillon du 60^e Régiment, chars de la compagnie B du 746th Tank Battalion et de la Compagnie A du 899th Tank Destroyer Battalion) traverse le carrefour de La Croix-au-Pelletier et poursuit vers Barneville-sur-Mer. Mais, dans un accrochage le Sherman de tête est immobilisé par un canon anti char allemand, puis la progression reprend. Là, mes parents y en vu des corps de soldats morts, probablement les victimes de cet accrochage.



Monument 9th Infantry Division

En progressant vers Saint-Maurice-en-Cotentin, 14 soldats et officiers en reconnaissance sont tués, pas très loin du moulin (cf. monument qui se situe à l'entrée du manoir de la Cour) puis, vers 5 heures du matin le 18 juin, la colonne atteint Barneville-sur-Mer. Ce n'est que le lendemain que les Américains forceront le passage à Portbail et Saint-Lô-d'Ourville, mais auparavant le secteur subira de violents bombardements, notamment Portbail dont le bourg ne sera libéré que le 1^{er} juillet.

Aux alentours, c'est la débandade dans les rangs allemands, abandonnant véhicules et matériels ; dans la nuit du 17 au 18 juin, les habitants de la lande de Fierville entendent passer des convois allemands poursuivis par les alliés. Ils découvrent le lendemain matin nombreux véhicules et matériels abandonnés sur la route...



Les Américains à travers le bourg de Saint-Jacques-de-Néhou.

Un half-track M3 tracte un canon antichar de 57 mm.



Des soldats allemands esseulés dans le bourg se rendent à M. Roussel qui tient l'un des deux bistrots. Au total, ce sont 3 000 soldats allemands qui seront fait prisonniers sur le secteur.

D'autres se regroupent et passent la nuit dans la chasse dite « à la belette » (chasse qui relie le Bas-Manoir à la route du Hommet) pour rejoindre le lendemain à travers champs les troupes allemandes basées à La Haye-du-Puits, ville occupée depuis le 17 juin 1940 et bombardée à plusieurs reprises avant sa libération le 9 juillet 1944 après de violents combats.

Fort heureusement la commune n'a pas souffert des bombes américaines et britanniques déversées en masse sur la région pour désorganiser la logistique allemande et permettre la

progression des troupes alliées vers Cherbourg. Quelques obus d'artillerie tombèrent sur la commune sans causer de gros dégâts, mais beaucoup sifflèrent au-dessus des villages. Au ronronnement caractéristique des avions chasseurs bombardiers, venaient s'ajouter le bruit des explosions des bombes lâchées plus loin, et aussi le raffut des DCA allemandes.

Tout cela engendrait une tension permanente dans la population qui se réfugiait dans les abris, des tranchées creusées à proximité de leur domicile et recouvertes de fagots, ou bien dans les chasses encaissées comme celle qui part du Hommet à la Croix rompue (Besneville).

En allant chercher le cheval ou traire les vaches, il n'était pas rare de découvrir quelques corps déchiquetés, humains et animaux mêlés, dans une odeur infecte...

Un autobus à plate-forme qui stationne dans le bourg (ou en haut de la chasse dit « du refus » est complètement déchiqueté par le mitraillage d'avions Alliés. Une fois les allemands partis, les arbres aux alentours du Haut-Manoir sont rapidement émondés pour que l'aviation alliée, en mission de reconnaissance, vérifie qu'il n'y a plus personne.

La commune est libérée, comme celles du secteur, dans la nuit du 17 au 18 juin 1944 par le 60^e régiment de la 9^e division d'infanterie US.

Les alliés installent une infirmerie de campagne sous une tente au hameau Lucas, sur la route de Portbail...

Notons que des hôpitaux militaires américains provisoires sont installés dans la région par l'armée américaine à la fin de la guerre, comme par exemple celui de Bolleville (près de La Haye-du-Puits) mis en service en octobre 1944. Ils permettent le ravitaillement et l'évacuation vers l'Angleterre des blessés les plus graves.

✓ La Communauté de communes de la région de Portbail s'est créée en décembre 1993 avec 5 communes du canton de Barneville-Carteret : Portbail, Fierville-les-Mines, Le Mesnil, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lô-d'Ourville ; et deux communes du canton de la Haye-du-Puits : Canville-la-Rocque et Denneville. Saint-Jean-de-la-Rivière pourtant limitrophe de Barneville, a préféré rejoindre la CC Portbail.

En décembre 2004, elle fusionne avec la Communauté de communes de Barneville-Carteret pour former la Communauté de communes de la Côte des Isles.

✓ La Communauté de communes Côte-des-Isles est donc née le 31 décembre 2004 de la fusion des communautés de communes de la région de Portbail et du canton de Barneville. Elle cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin, pour devenir le Pôle de proximité de la Côte des Isles.

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin, la CAC, est née depuis le 1^{er} janvier 2017. La CAC regroupe l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 129 communes (150 communes historiques) représentant aujourd'hui 185 000 habitants (178 711 en 2022).

Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi.

La création d'une commune nouvelle à la dimension de la Côte-des-Isles n'a pas été possible faute de consensus.

Des projets à plus petite échelle, autour de Portbail, de Barneville et un autre soutenu par le syndicat scolaire de l'école des 7 lieux, ont eux aussi capoté ; la commune du Mesnil a dit « non » et préféré la politique du « chacun dans son coin » ! Les communes voisines de Barneville-Carteret n'ont pas souhaité se joindre à cette dernière.

Et pourtant, la création d'une commune nouvelle aurait très certainement permis de renforcer la capacité d'action de nos petites communes rurales (mutualisation des moyens par exemple) et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité.

Finalement, les communes de Portbail, Saint-Lô-d'Ourville et Denneville se sont regroupées pour former la commune nouvelle Port-Bail-sur-Mer.



Une jeune femme, blessée aux jambes par une mine allemande antipersonnel, est emmenée à l'infirmerie de campagne de Fierville.

19/242-5



La commune de Fierville-les-Mines se présente donc individuellement à cette nouvelle intercommunalité. Elle représente environ 0,19% de la population total de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 192 délégués, dont 52 pour Cherbourg-en-Cotentin.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Jean de Briroy** était seigneur de Fierville vers 1404, décédé avant 1423. Ses 2 fils, Raoul et Robin obtinrent, en 1423, du roi Henri VI d'Angleterre confirmation dans la possession des terres, fiefs et arrières-fiefs, manoir et maisons que possédait feu leur père. Les lettres patentes du roi Henri VI, données à ce sujet sont datées de Paris, le 26 août 1423.
- **Raoul de Briroy**, seigneur de Fierville vers 1423, épousa la fille de Jean III Boudet, seigneur de Crosville, et d'Isabeau de Thieuville, dont au moins un fils, Robert.
- **Robert de Briroy**, seigneur de Fierville, fils de Raoul de Briroy (ci-dessus) épousa Jacqueline des Moustier dont au moins un fils, Guillaume, voire deux avec Jean ?
- **Guillaume de Briroy (Guillaume Ier de Briroy)**, seigneur de Fierville, fils de Robert de Briroy et de Jacqueline des Moutiers, eut au moins un fils, Jean.
- **Jean de Briroy (Jean II de Briroy)**, seigneur de Fierville, fils de Guillaume (ci-dessus), qui vivait en 1543, eut pour fils, Jean, Nicolas, Guillaume.

- **Jean de Briroy**, seigneur de Fierville, fils aîné de Jean II de Briroy (ci-dessus), marié avec Suzanne Davy, eut pour fils, Nicolas, Pierre (sans postérité), et Adrien (décédé en 1672). Adrien fut ordonné prêtre en 1603, curé de St-Martin-du-Mesnil (Le Mesnil) puis de Fierville en 1605. Il abandonna cette dernière cure en 1616. Il est à nouveau promu à la cure de Fierville en 1617, mais n'y résida guère car il était alors chanoine de Coutances, vicaire général et archidiacre du Val de Vire.

- **Nicolas de Briroy** (1526-1620), fils de Jean II de Briroy, frère cadet de Jean (ci-dessus), fut évêque de Coutances de 1589 à 1620. Il est nommé curé de Fierville à 14 ans avec une dispense d'âge du pape et devient chanoine de Coutances en 1570, vicaire général et archidiacre de Bauplois en 1575. Après le décès prématuré, le 1^{er} janvier 1588, de Lancelot Goyon de Matignon (prélat), son père Jacques II de Goyon (1525-1598), seigneur de Matignon, maréchal de France, lieutenant-général de Normandie, reçoit un brevet blanc du roi pour une nouvelle nomination d'évêque de Coutances. Jacques de Matignon nomme le grand vicaire Nicolas de Briroy et se retient une grosse pension sur les revenus de l'évêché. En attendant de la confirmation par le pape, Nicolas gouverne le diocèse en qualité vicaire capitulaire et avec l'aide de Philippe Troussey, suffragant. Henri IV lui donne les bénéfices confisqués sur plusieurs chanoines de la Sainte-Chapelle. En 1593 il pose la première pierre de la chapelle de La Roquette, en 1617 la première pierre du couvent des capucins de Coutances, et en 1619 il fait élever le couvent des bénédictins du Mesnil-Garnier. Après sa mort, il est inhumé dans le chœur de la cathédrale de Coutances.



La famille de Briroy portait pour armes : « de sinople au chevron d'or »



- **Guillaume de Briroy (Guillaume II de Briroy)**, fils de Jean II de Briroy, épousa Girette d'Etienville (Gillette de Thieuville), née vers 1571, fille de Nicolas de Thieuville, seigneur de Bricquebosq et de Crosville, dont Marguerite de Briroy qui se maria vers 1600 avec Alexis de Beaudrap, sieur de Rucqueville.
- **Nicolas de Briroy**, décédé avant le 9 janvier 1616 (vers 1614 ?), fils de Jean de Briroy (petit-fils de Jean II de Briroy) et de Suzanne Davy, fut seigneur de Fierville et baron de l'Angle de Néhou. De son mariage avec Diane de Thieuville, il n'eut que des filles ; Marguerite de Briroy, dame de St-Maurice mariée avec Jean de Sillans puis avec René de Hennot, sieur de Théville ; Marie de Briroy (v.1590-après 21 mai 1652) mariée en janvier 1614, avec Pierre II de Harcourt (1584-1648), baron d'Olonde, chevalier de l'ordre du roi en 1615 ; Anne-Marie de Briroy, mariée avec Jean Baptiste Lefevre ; et Françoise de Briroy, héritière de Fierville, mariée avec Gilles Cauvet, sieur de Vallon des Vallées et de Guéhebert, receveur des tailles en l'élection de Bayeux. (Son père, Robert Cauvet, fut anobli en juillet 1578)

Ce sont leurs deux fils, Nicolas et Marc-Antoine Cauvet qui vendirent, en octobre 1667, le fief de Fierville à leur cousin, Guillaume de Harcourt (fils de Marie de Briroy et de Pierre II de Harcourt), seigneur de Canville.

- **Pierre II de Harcourt** (1584-1648), baron d'Olonde, chevalier de l'ordre du roi en 1615, époux de **Marie de Briroy** (v.1590-après 21 mai 1652), eut dix d'enfants dont : **Jacques II de Harcourt** (décédé en novembre 1670), baron d'Olonde, marié avec Françoise de Saint Ouen ; **Guillaume de Harcourt**, seigneur de Canville, vivait encore en 1686 ; **Nicolas de Harcourt** (v.1617-1673), dit aussi seigneur de Fierville, fut curé de Fierville de 1642 à 1666. En 1656, l'archidiacre de Coutances Jean de Gourmont se montre satisfait de la manière très ferme avec laquelle Nicolas d'Harcourt mène sa paroisse. Il est le bienfaiteur de la mission prêchée par Jean Eudes du 28 mai au 19 juin 1650 à Fierville, dont il est curé. Il avait commencé par critiquer la mission de Denneville, avant de faire venir le missionnaire de la Normandie dans sa paroisse. Son père, Pierre d'Harcourt, aurait séquestré une fille : il se serait réconcilié avec elle et l'aurait délivrée lors de cette mission ; **Pierre de Harcourt**, sous-diacre, prieur de St-Jean-de-Montrond (Néhou), était seigneur de Fierville, en 1696. (Son frère jumeau, Antoine, étant mort jeune)
- **Pierre III de Harcourt**, fils de Jacques II de Harcourt et de Françoise de Saint-Ouen, petit neveu de Guillaume,

Nicolas et Pierre (ci-dessus), baron de Néhou, d'Olonde et de Canville, seigneur d'Ecausseville, d'Olonde, de Fierville-les-Mines, de Guéhébert, d'Auvrecher, de Sainte-Colombe, de Parfouru, de Colomby et de Golleville, fieffa Fierville, en 1714, à Jean-Jacques Folliot, écuyer, sieur des Carreaux, conseiller du roi. Cette même année Fierville vint en intégrité aux mains de ce dernier qui ajouta à son nom patronymique le nom de sa nouvelle terre de Fierville. La famille Folliot étant anoblie en 1654 pour services militaires.

Pierre III de Harcourt épousa par contrat du 30 décembre 1672, Bonne-Marie Thomas, fille de Jean-François Thomas, Chevalier, seigneur d'Ecausseville et de Fresville.

- **Jean-Jacques Folliot** (1670-1743), écuyer, conseiller du roi, président en l'Élection de Valognes, seigneur et patron de Fierville, seigneur d'Anneville, d'Argences, des Moitiers et des Carreaux, était aussi président de l'élection de Valognes en 1695. Le feu ayant pris dans sa maison, tous les titres et papiers, justifiant les titres de noblesse de la famille, furent consumés, et il en mourut de douleurs, laissant ses enfants en bas-âge et une veuve jeune, Marie Blanchard, qui passa à de secondes noces et abandonna à un tuteur peu zélé le soin de ses enfants mineurs et de leurs biens.

Son fief noble de Fierville-Folliot était constitué par réunion des divers domaines acquis en 1714, augmentés des terres et ferme du Bas-Manoir, de la seigneurie de Ribet, de Saint-Gilles, des herbages des Hauts-Fiefs, des moulins à eau et à vent, des foires de Saint-Gilles et Saint-Gorgon, les domaines fieffés et non fieffés situés à Fierville, partie d'un enclos dit de « Sainte-Susanne », avec la maison commencée à bâtir, les cours et jardins situés en la ville de Valognes. Il était également seigneur d'Urville-Hague, du Dur-Ecu et, pour partie, des fiefs de Presle, d'Huisson, Dongueville et Garantières (Alain Ulrich) ...

Avec son épouse, il eut 9 enfants dont Jean-Thomas (1699-1756) et Jean-Adrien (1706-1767) (branche des Folliot de Crenneville installés en Autriche depuis 1791)

- **Jean-Thomas Folliot de Fierville** (1699-1756), fils de Jean-Jacques (ci-dessus), écuyer, seigneur et patron de Fierville, lieutenant d'infanterie, capitaine général des canonniers garde-côtes de Portbail et Carteret de 1737 à 1753, chevalier de Saint-Louis, épousa à Valognes en novembre 1734 Adrienne-Madeleine Jallot de Beaumont. Ils eurent 7 enfants dont, Jean-Adrien-Félix de Foliot de Fierville, Pierre-Nicolas de Foliot des Moitiers, Jean-Adrien de Foliot d'Argences, Thomas Hyacinthe de Foliot de Fierville ...



La famille de Folliot portait pour armes : "d'argent à un sautoir de gueules et un aigle à deux têtes d'or brochant sur le tout, cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, de gueules et d'argent".

- **Jean-Adrien Folliot de Fierville** (1735-1819), autre fils de Jean-Jacques (ci-dessus), lieutenant au régiment de Rohan Rochefort, capitaine général de la capitainerie garde-côtes de Portbail et Carteret en 1757, chef de la division des canonniers gardes côtes de Barneville en 1779, fut le **dernier seigneur de Fierville**. Il fut le **premier maire de Fierville** (1790-1791). Marié en 1759, en l'église de St-Rémi-des-Landes, avec Catherine de Clamorgan (1734-1810), fille de Pierre, écuyer et seigneur de Taillefer (Manoir de St-Rémy-des-Landes), il eut 4 enfants, dont deux fils, Pierre Désiré Félix (1766-1802) et Félix Bon François (1770-1842), tous deux chevaliers de Saint-Louis, qui émigrèrent et combattirent dans le régiment Loyal-Émigrant.

Sa descendance connue s'est poursuivie jusqu'à la fin du XIX^e siècle à Valognes.

Ils nommèrent une cloche à l'église de Fierville le 6 septembre 1766, qui coûta 442 livres et fut nommée Catherine Georgette Félicité.

En 1804, il vendit le bas-manoir, manoir seigneurial de Fierville, à Louis Agnès Delaroque, cultivateur de Fierville. Rappelons que le bas-manoir fut successivement la demeure seigneuriale des de Briroy, de Harcourt, Folliot, qui possédaient la seigneurie de Fierville.

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 24 noms apparaissent sur le monument aux morts : Léon Louis Auguste **Adam** (1890-1915), Ernest Désiré Isidore **Adrix** (1878-1914), B. **Courbaron**, Raoul Bernard René (J) **Courbaron** (1896-1917), Albert Bienaimé Léon (L) **Daumaille** (1880-1916), Alexandre François Paul (P) **David** (1879-1915), Prosper Louis Philippe **Grangier** (1897-1918), Jules Pierre Alexandre **Griffon** (1890-1917), Albert Paul François **Hennequin** (1896-1917), Georges Paul Léon **Hennequin** (1888-1914), Anselme Eugène Valentin **Jean** (1879-1915), Maurice Louis François **Lerouillois** (1882-1914), Alexandre Auguste Louis **Lemauiot** (1893-1916), Jules Armand Alexandre **Lemière** (1896-1917), Louis **Lemière** (1894-1915), Pierre Léon Ferdinand **Lepeetit** (1891-1914), Théophile Alexandre Pierre **Levast** (1876-1918), Auguste Dominique Albert **Leverdier** (1877-1915), Jean Baptiste Désiré Léon (B) **Martin** (1891-1914), Pierre Auguste **Albert Pain** (1884-1914), Albert Louis Jules **Quenault** (1888-1914), Louis Jules Pierre (B) **Richard** (1891-1915), Mary Honoré **Rié** (1879-1917), E **Peez** ?



Le monument aux morts est un calvaire.

Lettre entre parenthèse correspondant à l'initiale relevée sur le monument et non à celle du premier prénom !!!

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (10/24) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils »

énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

- Lors de la Seconde Guerre mondiale, 2 enfants de la commune sont morts pour la France : Alphonse Albert Louis **Lelubez** (né à Fierville en 1912, Quartier-maître fusilier décédé à Cherbourg en juin 1940), et Emile Bienaimé Albert **Lelubez** (né à Fierville en 1922, requis du STO, décédé le 24 juillet 1943, sous les bombardements des alliés réduisant le port de Hambourg à l'état de carcasse).

- **Maurice Gallet** (1924-1998), agriculteur, maire de Fierville-les-Mines de 1992 à 1998, a été l'instigateur de la réhabilitation du moulin à vent du Cotentin au pied duquel il est né et a vécu toute sa jeunesse.

En 1993, la propriété est rachetée par la commune de Fierville avec l'intention d'y aménager une auberge du terroir. La communauté de communes de Portbail, dont il est vice-président, crée quelques mois plus tard, prend le relais et, contre « vents et marées », la rénovation du moulin est finalement entreprise alors que le projet est loin de faire l'unanimité.

C'est avec beaucoup de fierté qu'il préside l'inauguration du moulin en juin 1997. Il supervise ensuite, la rénovation et transformation de la maison d'habitation en auberge, mais hélas il décède le 27 mars 1998, trois mois avant l'inauguration de l'auberge inaugurée le 27 juin 1998.

Au cours de ses longues années de travail, il n'a jamais cessé d'innover dans la profession d'agriculteur qu'il aimait tant. Cette ouverture d'esprit lui a valu de recevoir en juillet 1997, la médaille du Mérite agricole remise par Guy Poirier, ingénieur en chef d'agronomie au Ministère de l'Agriculture.

D'abord conseiller municipal depuis 1959 avec une interruption de six années, il est élu maire en 1992, remplaçant Paul Lelubez, dont il était l'adjoint, décédé en cours de mandat.



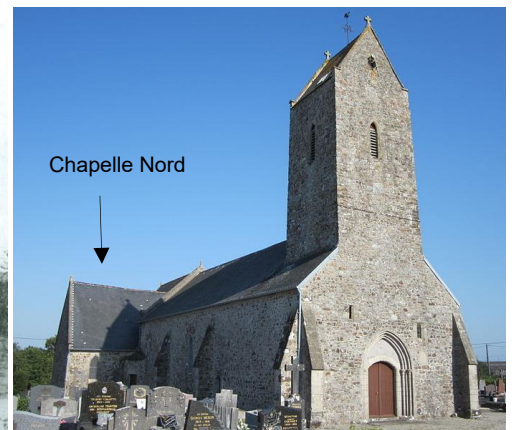
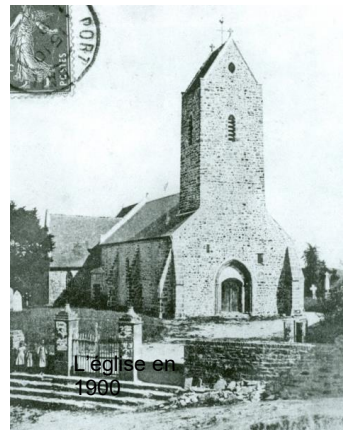
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements.

- **Eglise St-Pierre (XIV^e-XVIII^e)**

L'église paroissiale est placée sous le vocable de Saint-Pierre.

Selon Charles-Alexis-Adrien Duhérisier de Gerville (1769-1853), archéologue, l'église ne se composait primitivement, que d'une simple chapelle.

Jean de Briroy, seigneur de Fierville du Bas-Manoir, aurait fait construire à ses frais, entre 1570 et 1598, la chapelle nord. Cette chapelle Sainte-Barbe devint ensuite la chapelle de la Sainte Vierge ou du Rosaire.



Nicolas de Harcourt (v.1617-1673), seigneur et curé de la paroisse de 1642 à 1666, aurait fait construire la chapelle sud, dédiée à Saint-Joseph.

On doit l'édification du clocher à Georges-François Caillot, curé de 1753 à 1778 (celui qui construisit le vieux presbytère), à ses frais, en 1768. On lui doit aussi les nombreux embellissements de l'église. La restauration du clocher fut entreprise en 1993.

Le retable du maître autel (fin XVII^e-XVIII^e), qui a été réaménagé et restauré en 1766, est orné de deux statues de pierre : Sainte-Anne ou « l'éducation de la Vierge » (XVII^e) et Saint-Pierre en chaire (XVI^e), patron de la paroisse. Le tableau central représente une scène de l'évangile :



Jésus marchant au bord du lac de Galilée, aperçut deux pêcheurs, Pierre et André, qui lançaient leurs filets. Jésus les appela « venez avec moi, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes ! et ils le suivirent sur le champ.

En 1754, un tableau, œuvre de sieur Villers, peintre de Cherbourg fut mis à cet endroit, mais l'actuel tableau porte la signature de « Dubost » ... peut-être s'agit-il d'un nouveau tableau ?

De chaque côté du tabernacle, on voit, sculptés dans les panneaux de bois, d'un côté, Saint-Jean l'évangéliste et l'aigle, et de l'autre côté, Saint-Jean-Baptiste, bannière en main, présentant un agneau à l'Enfant-Jésus assis

sur les genoux de la Vierge Marie. Au-dessus de la statue de Saint-Pierre, se trouve un écu aux armes des Folliot de Fierville, seigneurs et patrons de la paroisse au XVIII^e siècle.

Au fond de la nef, au-dessus du porche, on remarque deux statues, celles de Saint-Gilles, en pierre calcaire polychromée (XV^e ou XVI^e) et celle de Saint-Jacques (XVI^e).

La plaque de marbre blanc sur le mur de la nef avec couronne de comte et blason aux armes des Foliot, seigneurs et patrons de Fierville, est une plaque commémorative placée ici à l'occasion de la refonte de la grosse cloche de l'église en l'an 1909.



A l'extérieur, la pierre rectangulaire surmontée d'un fronton en demi-cercle sur le mur à droite du portail est à la mémoire de René Le Chevalier qui fut vicaire et maître d'école de Fierville, décédé le 17 avril 1723.

Sur le seuil du portail, une pierre tombale de marbre avec des inscriptions aujourd'hui disparues, serait celle de Françoise de Briroy, fille de Nicolas de Briroy, héritière de Fierville et mariée avec Gilles Cauvet.

L'église paroissiale dépendait de l'archidiaconé du Baupinois et du doyenné de Barneville. Le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure. En 1250, maître Simon de Sortosville était patron et curé de Fierville ; il avait aussi le patronage de la seconde portion de la paroisse de Sortosville. A Fierville, il était seul décimateur (celui qui avait le droit de lever la dîme), et sa cure lui valait 60 livres

L'arc triomphal (XVI^e), seul élément restant de l'édifice médiéval, est orné d'une perque et d'une crucifixion (XVIII^e).

Il aurait été donné par M. Louis Cabieul des Mezières, écuyer, seigneur de Joganville (canton de Montebourg), époux de noble dame Marie Anne Françoise Pigache (1688-1753), demeurant au Haut-Manoir. Leur fille, Bernardine Louise Françoise Cabieul des Mezières épousa en novembre 1744, à Fierville-les-Mines, Pierre François de Hennot du Rozel, chevalier, seigneur et patron du Rozel, etc.

En 1330, le patronage de l'église semblait appartenir à Roger des Moustiers. A cette époque, la famille des Moustiers avait des droits de patronage et possédait des terres dans diverses paroisses de la contrée.

En 1540, la paroisse appartenait à Nicolas de Briroy (1526-1620), nommé curé de Fierville en 1541, il avait à peine 15 ans, chanoine de Coutances en 1570, vicaire-général et archidiacre du Baupinois en 1575 et fut promu à l'évêché de Coutances en 1588.

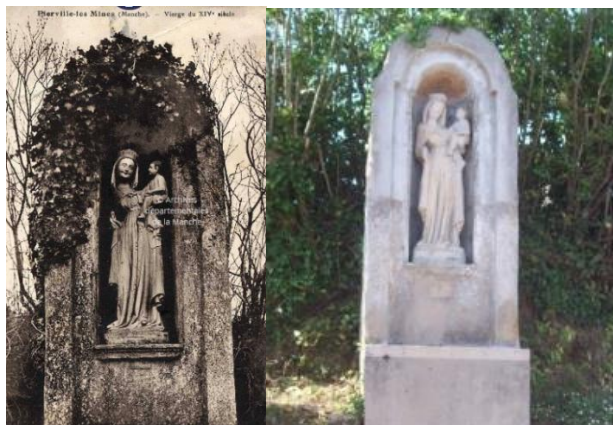


• Vierge à l'Enfant

La Vierge à l'enfant (fin XIV^e siècle) fut érigée, en 1858 dans une niche, à mi-chemin entre l'église et le bourg, face au bourg. Elle provient de l'église.

Au XVIII^e siècle, il y aurait eu, à peu près au même endroit, une statue en bois de la Vierge dans une niche. Retirée en 1793, elle est cachée jusqu'en 1797. Remise en place cette même année, elle fut remplacée en 1822 par l'antique statue en pierre de la Vierge à l'enfant qui se trouvait primitivement dans l'église.

Cet objet mobilier est classé monument historique dans la base Palissy, base de données sur le patrimoine mobilier français du ministère de la Culture, sous la référence PM50000415.



Aux XIV^e et XXI^e siècles



• Bas Manoir

Le bas-manoir est l'ancien manoir seigneurial de Fierville. Il est situé au bord de la Saudre. Il a appartenu successivement aux familles Briroy, de Harcourt et Folliot qui possédaient la seigneurie de Fierville.

« C'est un vaste ensemble qui a conservé des bâtiments dont la construction s'échelonne du XV^e siècle au milieu du XVIII^e siècle. Il forme un quadrilatère entièrement clos d'environ 60 mètres sur 50 mètres et comporte quelques dispositifs de défense classique : embrasures ou meurtrières pour armes à feu en trou de serrure, à double ébrasement dites - à la française - dont les plus anciens modèles sont attestés au château de Dijon, vers 1485. » (Jean Barros / le canton de Barneville-Carteret - Le patrimoine).

Une grande partie des bâtiments, notamment ceux ayant leurs façades extérieures tournées vers la prairie et la Saudre et qui constituaient les communs, ont perdu leur toiture et sont dans un état de ruine avancée et envahis par la végétation.

Seuls subsistent en bon état les bâtiments accessibles du chemin, côté cour. On y remarque une porte en arc plein cintre à double rangée de claveaux et, à l'étage, une fenêtre à meneau et traverse moulurés (fin XV^e ou début XVI^e siècle).

Un petit bâtiment en appentis est accolé à la tourelle. Une porte en arc plein cintre donne accès au couloir de la poterne et à un escalier à vis. Au-dessus, petite fenêtre à jambage, linteau et meneau chanfreinés.

Le bâtiment servant d'habitation dont la façade sur cour est orientée au sud-ouest a subi de nombreux remaniements : porte en arc plein cintre à double rangée de claveaux, grandes fenêtres dont les meneaux ont disparu, petites fenêtres à jambage et linteaux chanfreinés, des embrasures permettant de tirer vers le porche et dans la cour, petite tour presque entièrement disparue. Dans l'une des salles du deuxième étage, il y a une belle cheminée à manteau droit et linteau à corniche moulurée.

Les remaniements ont été réalisés par les Folliot dès XVI^e et XVII^e siècles sur une construction peut-être plus ancienne.

« Le cadastre de 1826, montre l'existence d'un grand bâtiment situé entre le manoir et la Saudre, entièrement disparu, il devait être à usage agricole. Un bâtiment carré (G) d'environ 6 m de côté qui est également indiqué devait être un grand colombier... Les eaux de la Saudre étaient retenues par un barrage encore assez visible sur le terrain. Un jeu de vannes permettait d'envoyer l'eau vers les prairies au travers du pré dit des Hommes et par un canal ou aqueduc de récupération ... procédé d'irrigation et de fertilisation des prairies assez connu en Normandie. » (Jean Barros / le canton de Barneville-Carteret - Le patrimoine).

Le bas-manoir a été conservé par les Folliot de Fierville jusqu'en 1804 date à laquelle ils le vendirent (29/11/1804) à Louis-Agnès Delaroque, cultivateur demeurant à Fierville.

Ce dernier le vendit en deux fois (20/10/1844 et 11/03/1845) à Bon-François-Julien Le Mauviot, ancien lieutenant et officier-payeur demeurant à Fierville.

Flavie-Jeanne-Joséphine Le Mauviot, sa fille, épouse de Pierre-Marie Mabire, hérita du Bas-Manoir. Décédant peu de temps après, le 3 janvier 1848, la propriété passa à leur fille mineure, Marie-Clothilde-Flavie-Adrienne Mabire, décédée mineure à Fierville, le 6 juillet 1856.

En 1860, le Bas-Manoir fut vendu à Jean-Pierre-Desiré Bellet.

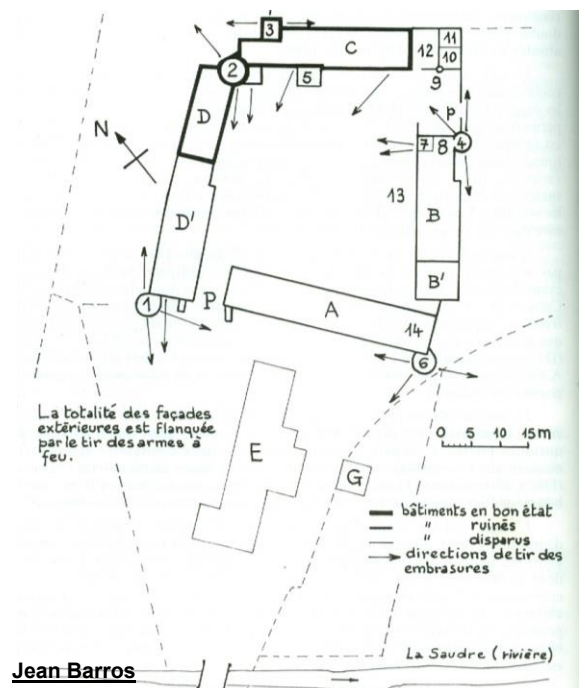


Façade Sud-Ouest



En lieu et place de cet escalier il y avait une tour escalier

accès au couloir de la poterne et à un escalier à vis. Au-dessus, petite fenêtre à jambage, linteau et meneau chanfreinés.



...d'après l'état actuel et le cadastre de 1826

A son décès, eut lieu le partage des biens entre Louis Bellet (docteur en médecine) demeurant à Néhou, Pierre Gaucher Bellet et Auguste Bellet (cultivateurs demeurant à Néhou).

Le second lot, constitué par le Bas-Manoir, échut à Pierre Gaucher Bellet. Il décéda à Fierville en 1934, laissant ses trois enfants pour héritiers :

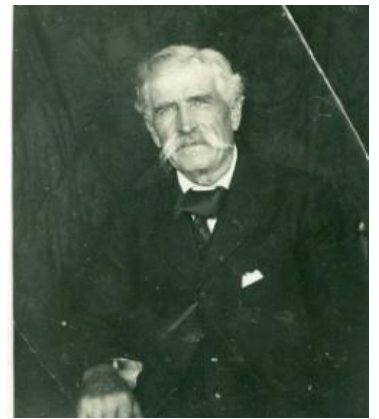
- Jean-Charles Bellet, poète, décédé en 1958 à Fierville, célibataire.
- Bon-Julien Bellet, décédé en 1941
- Berthe-Rachelle Bellet (dame que j'ai connu).

Cette famille ne devait pas être fortunée puisque qu'elle vendit les pierres des ruines qui servirent à la construction de fermes aux environs. Le manoir étant déjà bien mal en point !

Melle Bellet eut comme fermiers, pendant un certain temps, M et Mme Victor Le fillâtre qui vivaient au rez-de-chaussée du bâtiment C (partie est) dans des locaux peu confortables.

M. et Mme Charles Roulland (décédé en mars 2015) lui achetèrent le Bas-Manoir, en 1959. Ils entreprirent plus tard des travaux de restauration. Leur fille Elisabeth et son époux Denis Dijon exploitèrent la ferme et y vécurent plusieurs années avant que M et Mme Charles Roulland s'y installent à leur tour.

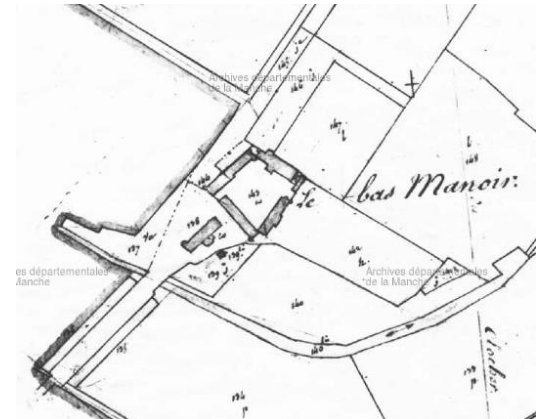
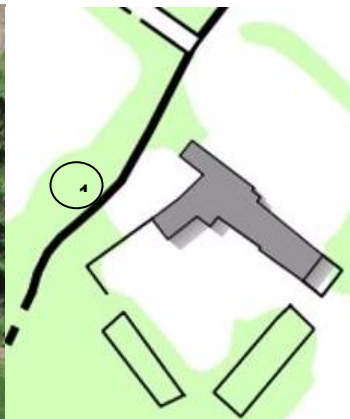
Vers 1985, le Bas-Manoir fut acquis par M. Gilles Leroy (1955-1988), capitaine de 1^{ère} classe de la navigation maritime. Il mit fin à ses jours trois ans plus tard. Décédé à 33 ans, il est enterré dans le cimetière de Fierville.



Pierre Gaucher Bellet



Plan actuel (Géoportail)



Plan napoléonien (1826)

Ce manoir, seigneurial tombant peu à peu en ruines, les propriétaires successifs, à commencer par M et Mme Roulland, se sont efforcés de le restaurer, du moins la partie du logis, le sauvant d'un délabrement certain. Les dépendances étant ruinées ou disparues, comme on peut le voir sur les photos ci-dessous.



Collection E et D. Dijon



Aujourd'hui il appartient à Sabine et Thierry De Pierrepont. (Maraicher Bio, la Batonnerie à Lessay). Ils ont engagé de gros travaux de restauration tout en gardant le caractère ancien des bâtiments, vieux carreaux de céramique, vieux meubles, plafonds à grosses poutres rustiques apparentes, etc. et aménagé les abords.

Propriété privée, cet ancien manoir seigneurial n'est hélas pas visitable. Le passage (1) à proximité menant à la chasse dite "à la belette" est également privatisé.

• Haut-Manoir (XV^e-XVIII^e)

Le haut-Manoir, qui se situe derrière le cimetière, relevait de la seigneurie de Fierville. Il a conservé quelques éléments anciens : une tourelle (décapitée puis restaurée depuis peu) voisine d'une porte en arc plein cintre à double rangée de claveaux (fin XVI^e ou début XVII^e siècle), une porte charretière en arc presque plein cintre et une entrée de charreterie également en arc presque plein cintre. Le colombier carré a été détruit.

Les plus anciens propriétaires connus sont les Pigache, famille dont la noblesse remonte au moyen-âge et qui a pour armes un écu « d'argent à trois cors ou olifants de gueules ».

Jean Pigache était seigneur du Haut-Manoir à la fin du XVI^e siècle. Charles Pigache, seigneur de Gonnevillle à Néhou, était aussi seigneur du Haut-Manoir en 1666.

François Pigache, seigneur du Haut-Manoir vivait en 1677. Il épousa Marie-Madeleine du Gardin. Devenu veuf en 1682, il épousa Olive Le Rossignol, fille de Jean Le Rossignol, sieur de La Valette à Portbail. François Pigache était le fils d'Antoine Pigache, seigneur et patron de Lamberville (*Lamberville est situé à l'Est de Saint-Lô la plus grande ville des environs, dans le canton de Torigny-sur-Vire*), et de noble dame Esther de Camprond (*Camprond est situé à 20 km à l'Ouest de Saint-Lô, dans le canton de St Sauveur Lendelin*).

Marie-Anne-Françoise Pigache (1688-1753), fille de François Pigache et d'Olive Le Rossignol, dame du Haut-Manoir, épousa le 6 juillet 1723, à Fierville, Louis Cabieul, écuyer, sieur de Mézières, originaire de Joganville (*Joganville se situe dans le canton de Montebourg*). Leur fille, Bernardine-Louise-Françoise Cabieul, dame du Haut-Manoir, épousa le 21 novembre 1744, Pierre-François de Hennot. Leur fille, Marie-Bernardine de Hennot, dame du Haut-Manoir, épousa en 1764, Jérôme-Frédéric Bignon, bibliothécaire du roi. Elle lui porta les terres et fiefs du Rozel, Barneville, Graffard, Sortosville-en-Beaumont et le Haut-Manoir.

En octobre 1770, ce haut et puissant seigneur Jérôme-Frédéric Bignon, conseiller au Parlement de Paris, bibliothécaire du roi, demeurant ordinairement en son hôtel de Paris, rue de Richelieu, et haute et puissante dame Marie-Bernardine de Hennot, son épouse, vendirent à M^e Thomas Desmares, marchand laboureur de la paroisse d'Hémevez (*Hémevez est situé dans le canton de Montebourg au Sud-Ouest*), demeurant en sa terre de Catteville, la terre du Haut-Manoir contenant 400 vergées tant en terres labourables que plantées en pommiers, qu'en prairies et landages, avec le manoir et maison, basse-cour, grange, écurie, étable, colombier à pigeons et droit de garenne, pour la modique somme de 34 460 livres de principal et 360 livres de vin.

En 1806, les frères Jean Félix Desmares (Néhou) et Thomas Desmares (St Sauveur sur Douve) vendirent la ferme à messieurs Louis Gallien, Jacques Campion, et Pierre Bruyère.

Adrien Bernardin Louis de Poërier de Portbail (1768-1856), chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis et son épouse, dame Joséphine Françoise de Chivré (1787-1831) rachetèrent le domaine en 1819.

En novembre 1841, leur fils Louis Hervé Marie de Poërier de Portbail (1816-1868) devint propriétaire du Haut Manoir en sa qualité d'héritier pour une moitié de sa mère Joséphine Françoise de Chivré.

La séparation de la cour date probablement de cette époque !

Les époux Louis Hervé Marie du Poërier de Portbail et Sidonie Marie Clémence de Chivré (1822-1875) qui est sa cousine, demeurant à Valognes, vendirent cette partie du Haut Manoir (ancienne habitation des Lemière) en août 1860 au couple Pierre Bienaimé Barbey (18xx-18xx) et Marie Anne Félicité Hamel (Veuve en 1^{ère} noces de Jean Roualle). Monsieur Barbey, demeurant à Barneville, était alors maire de la Haye-d'Ectot puis devint maire de Barneville de 1870 à 1875.



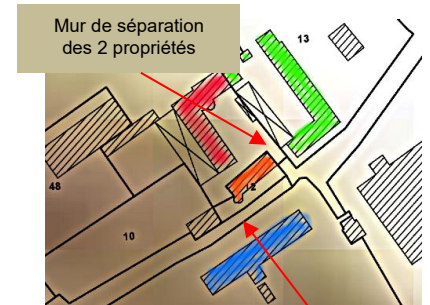
Cadastre napoléonien de 1826

Madame Bernardine Catherine Barbey (décédée en 1884), héritière, fit donation en 1882, après le décès (vers 1873) de son époux Pierre Sanson, de ses biens à ses 5 enfants dont Adèle Léonie Sanson, épouse de Jacques Louis Désiré Tirel.

Madame Adèle Léonie Sanson, veuve de Jacques Louis Tirel, a vendu le Haut Manoir, le 21 juillet 1896, aux époux Pierre Jean Auguste Piquenot et Caroline Louise Joséphine Leprévost, cultivateurs et fermiers à l'Hôtel Saint Jean à Saint Martin du Mesnil (Le Mesnil aujourd'hui). Sur l'acte de vente est noté "cour entre ces bâtiments, fermée contre Mme Hébert d'un mur mitoyen". L'autre partie du Haut Manoir (habitation actuelle de JP. Flavien) étant effectivement la propriété de Madame Hebert dame des Longchamps, famille de Quettetot – Quel est le lien entre cette dernière et les anciens propriétaires de cette partie au moment de la séparation de la propriété ? – En tout état de cause, le titre de « des Longchamps » vient de la famille Hamel, aïeux des Hébert qui étaient sieur des Longchamps aux XVII^e et XVIII^e siècles.

En août 1919, Léonard Alexandre Lemièrre (1867-1933) et son épouse Emélie Marie Jeanne (1872-) acquièrent la propriété de la famille Piquenot (rouge et orange sur le plan ci-contre). Après le décès de Léonard Lemièrre en 1933, son épouse fit donation, en avril 1934, de ses biens à ses 4 enfants Marie, Paul, Emilien et Louise.

C'est ainsi qu'Emilien Lemièrre (1911-1994) devient propriétaire d'une partie du Haut Manoir, notamment l'habitation avec sa tourelle (en rouge sur le plan ci-contre), tandis que sa sœur Marie Lemièrre (1895-1974) épouse d'Olivier Lacotte (1906-1984) se voit attribuer des dépendances du Haut Manoir, notamment grange (partie orange), étables, grand hangar de l'autre côté du passage, etc...



Cette tourelle servait de prison pendant l'occupation !

Après leur décès, Emilien Lemièrre en 1994 et son épouse Marcelle Levesque en 2004 (née en 1918), la propriété est mise en vente, et elle le demeura longtemps jusqu'à ce qu'elle soit acquise par la famille Flavien.

L'autre partie du Haut-Manoir (partie verte sur le plan ci-dessus) appartenait donc à Mme Hébert des Longchamps. Olivier Lacotte (1906-1984) et son épouse Marie Lemièrre (1895-1974) furent ses fermiers dès leur mariage en 1927. Xavier Lacotte et son épouse Simone Duval le devinrent à leur tour de mademoiselle Hébert des Longchamps. La propriété fut ensuite transmise par héritage à son neveu Xavier Hébert sieur des Longchamps, et finalement vendue aux enfants Lacotte, Joceline Lacotte puis Eliane et Jean-Pierre Flavien les propriétaires actuels (Gaec du Haut-Manoir).

Le Haut-Manoir fut pendant la dernière guerre un quartier général de l'armée allemande, chargé de l'entretien et la transformation de véhicules de transport. La kommandantur étant plutôt hébergée au presbytère, la maison en face du Haut Manoir que M et Mme Olivier Lacotte avaient construit récemment sur un terrain acheté à Melle Hébert des Longchamps (partie bleue sur le plan ci-dessus) accueillant le plus gros de la troupe et le ravitaillement.

Les ateliers étaient installés sous un hangar construit par les allemands tandis que le hangar de M. Lacotte servait de cantine. Les véhicules en attente étaient stockés dans les chasses environnantes... un autocar stationné dans le bourg (ou en haut de la chasse dite du « refus) fut même mitraillé par l'aviation alliée.



Les jeunes femmes de la commune étaient réquisitionnées pour les corvées de patates.

A la moindre alerte (passage des avions, par exemple), ce petit placard sous l'escalier devenait un refuge pour les propriétaires et personnel du haut-manoir, notamment pour la couturière Yvonne Lelubez et ma tante Jeanne apprentie couturière.

Quand les allemands sont partis, vers le 14 juin 1944, les propriétaires se sont empressés d'émonder les arbres afin de bien montrer l'absence de troupes allemandes ... heureusement, des avions américains de reconnaissance sont passés juste au-dessus pour vérifier avant l'arrivée des troupes américaines le 18 juin 1944. (Coupure du Cotentin).

Divisé en deux propriétés depuis la moitié du XIX^e siècle, le Haut Manoir est redevenu, presque deux siècles plus tard, une seule propriété puisqu'il a été acquis par ses voisins, la famille Flavien, propriétaire de l'autre partie, qui a entrepris d'importants travaux de restauration.



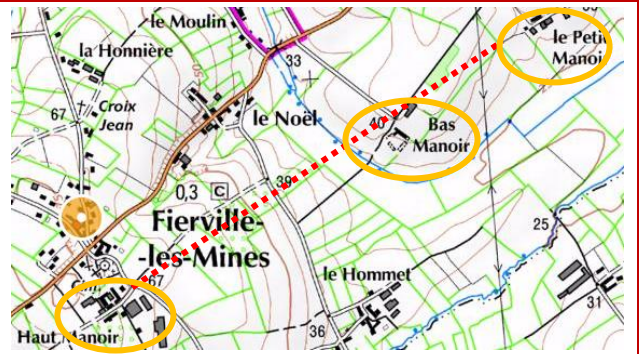
Vue d'ensemble du Haut-Manoir



Partie du Haut-Manoir réquisitionnée par les Allemands, acquise aujourd'hui par la famille Flavien

Particularité à Fierville-les-Mines : le Haut-Manoir, le Bas-Manoir et le Petit Manoir (hameau de la Grande Motte) sont parfaitement alignés !

Est-ce le hasard, ou y avait-il une raison particulière ? Y avait-il un passage souterrain reliant ces 3 demeures ? En tout cas, pas de tunnel secret découvert !



• Le Moulin à vent du Cotentin

Construit en 1744, le moulin de Fierville-les-Mines culmine à 120 mètres. Le site offre un panorama exceptionnel sur le bocage normand.

Au XVIII^e siècle, il est l'un des 80 moulins à tourner dans cette partie du département.

À cette époque, le moulin sert avant tout à faire de la farine pour fabriquer le pain. Il sert aussi au broyage des céréales pour nourrir les animaux.

L'année 1848 sonne comme le déclin du moulin, abandonné faute de rendement ; la révolution industrielle est passée par là et la technologie a raison du moulin. Au fil du temps, il perd ses ailes, son toit, son mécanisme...

Le site devient le siège d'une petite ferme. Une étable à vache est accolée à la tour du moulin (on voit sur la photo ci-dessous les traces de cette construction). Y ont vécu notamment les familles Leblacher et Audouard.

En 1944, les Allemands l'occupent. Ils en font un poste d'observation, après avoir coulé une dalle de béton à son sommet.

Il faut attendre la fin des années 1990 pour envisager la « renaissance » du moulin de Fierville-les-Mines. On la doit à l'opiniâtreté de Maurice Gallet, alors maire de la commune de Fierville-les-Mines. En 1993, la propriété est rachetée par la commune de Fierville avec l'intention d'y aménager une auberge du terroir. L'idée de réhabilitation du moulin fait son chemin, relayée par la communauté de communes de Portbail, créée quelques mois plus tard. Contre « vents et marées », la rénovation du moulin est finalement entreprise par la CDC de la région de Portbail, alors que le projet est loin de faire l'unanimité. Grâce aux aides financières du Département, de la Région et de l'État, des travaux d'envergure sont entrepris et réalisés en grande partie par l'entreprise Croix d'Angers. Cette entreprise est spécialisée dans la restauration de moulin à vent et moulin à eau.

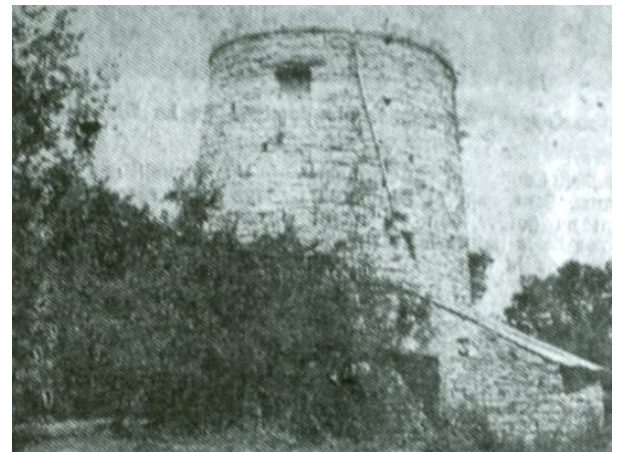
La pose de la toiture, montée sur place au pied du moulin, fait l'objet d'une cérémonie de « baptême » devant un public nombreux. Le moulin moult sa première farine de blé noir (sarrasin) le dimanche 15 juin 1997.

L'ancienne maison du meunier, en réalité la maison de l'ancienne petite ferme du lieu, est, à son tour, rénovée et transformée en auberge de terroir où l'on peut se restaurer. Cet ensemble moulin-auberge est inauguré officiellement le 27 juin 1998.

Son toit en chaume qui s'était considérablement dégradé (pas assez de pente) a été refait, en 2015, en ardoises d'Espagne à l'aspect gris clair.



Maurice Gallet (1924-1998), maire de Fierville de 1992 à 1998 et vice-président de la communauté de communes de Portbail, porta à bout de bras la restauration du moulin à vent du Cotentin...



Le moulin vers 1975, avec l'étable accolée



L'auberge avec toiture en chaume



L'auberge avec toiture en ardoises

L'auberge remporte un franc succès dès son ouverture, mais après le départ du premier restaurateur, M. Yannick Lamy, il y eut une succession de départs. De nouveaux restaurateurs ont relancé l'activité, sous l'appellation « Les Cuisines du Moulin ».

La grange qui avait un magnifique toit de chaume, a été construite en 2000/2001. Sa toiture a été refaite en tuiles châtaignier, en début d'année 2025.

Elle propose un espace muséographique avec une exposition permanente sur les moulins et les produits de la meunerie.

Elle abrite également une boutique de produits du terroir où l'on peut acheter notamment la farine confectionnée par le moulin.

Des activités pédagogiques y remportent un franc succès auprès des scolaires, pas seulement de la région mais de toute la Normandie et aussi d'Ile-de-France.

Sur le site, à l'occasion des fêtes du pain, ou à l'occasion de la fête des « Cabanosiers », la « boulangerie » propose des pains cuits dans son four à bois traditionnel.



Le moulin à vent du Cotentin est un moulin "Tour". Cela signifie que seule la toiture, portant les ailes, glisse sur un rail situé au sommet de la tour pour amener les ailes face au vent (à la différence du moulin « Pivot » où tout le corps du moulin pivote).

La tour est représentative des moulins à vent du Cotentin : c'est une construction de pierres légèrement conique, d'une hauteur d'environ sept mètres, ce qui correspond à trois niveaux de travail. Comme la plupart de ses semblables, elle possède deux portes opposées, de largeur différente, ce qui permet d'y pénétrer sans risque quelle que soit la position des ailes.

Les ouvertures de nos moulins sont peu nombreuses, petites, avec un ébrasement prononcé : une seule de dimensions notables, au deuxième étage, permettant le passage des meules que l'on hissait en utilisant l'arbre des ailes comme tambour de treuil. Mais celle de Fierville puisque les meules étant plus grandes (1.50 m de diamètre) sont repiquées sur place.



Moulin à queue de coiffe



Un différentiel, système Berton (1848) qui permet de réguler l'amplitude des ailes de l'intérieur et un régulateur de vitesse (James Watt XIX° s).

La charpente du toit est entièrement chevillée. Les tuiles du toit sont en châtaignier. Simplement posées sur un rail, charpente et toiture pivotent à 360° grâce à la grande poutre d'orientation extérieure appelée queue de la coiffe. La toiture pèse 14 tonnes.

Les ailes qui étaient faites autrefois en toile de lin sont aujourd'hui en lattes de bois (de 6 mètres de long par 3 mètres de large). Elles étaient fragiles et pourrissaient au contact prolongé de la pluie. (Le moulin ne devait donc fonctionner que les jours secs et ventés). Il fallait replier les toiles quand le moulin ne tournait pas. Ces opérations de montage et de démontage étaient difficiles ; et elles pouvaient s'avérer dangereuses. Pour qui ? Pour la meunière en équilibre sur une échelle,



déployant ou repliant les ailes de l'extérieur pendant que le meunier bloquait de l'intérieur l'engrenage des ailes. Légende ou réalité, on dit que plus d'une aurait péri au cours de ces manœuvres. Et, ceci expliquant cela, on rajoute que le meunier se trouvait bien souvent accompagné d'une jeune et jolie meunière !

On sait plus sérieusement que les meunières ont été parmi les premières femmes autorisées par une dérogation de la loi à porter le pantalon. Et là, ce n'est pas une légende.

Ouvrons une parenthèse pour rappeler en effet qu'une loi datant du début du XIX^e siècle, abrogée depuis 2013, considérait le port du pantalon féminin comme un délit... Toutefois les choses bougèrent. Depuis une circulaire de 1892, il n'y avait plus de délit si la femme tient à la main un guidon de bicyclette ou les rênes d'un cheval... Avant de fermer la parenthèse, on notera enfin qu'aucun décret ne prévoyait de sanction, et que cette interdiction ne figurait

bien sûr pas dans le Code civil !!!

Autrefois, il n'y avait pas d'escalier dans le moulin. En raison de leurs poids, il n'était pas facile de monter les sacs à l'étage en grim pant sur une échelle. Le monte-sac a bien simplifié l'opération. Une fois les sacs déchargés, le meunier les attache à une corde reliée à une poulie. Il lui suffit alors de tirer sur la corde pour les hisser sans peine. Le meunier monte à son tour et vide les sacs dans la trémie (un grand entonnoir). Les grains tombent ensuite entre les meules pour y être broyés.

En silex reconstitué et maçonnées à la chaux, les meules se présentent sous la forme de deux grands disques horizontaux de 750 kilos chacun. La meule "tournante" du dessus écrase le blé sur la "dormante" du dessous. Pour éviter l'emballement du moulin, le régulateur à boules sert à le freiner.



La trémie pour le passage du grain



Régulateur à boules



Les meules en silex reconstitué



Au total, trois céréales sont produites sur la commune de Fierville-les-Mines. Et parmi elles : l'épeautre cultivé au Moyen-âge. Il n'est pas à confondre avec le blé noir (ou sarrasin). Amélioré au fil du temps, l'épeautre est devenu le blé que nous connaissons aujourd'hui (si riche de ce gluten qui donne à la pâte malaxée toute son élasticité). Avec ou sans balle, l'épeautre ne contient pour sa part que très peu de gluten par rapport au blé (à peine 7% selon les variétés). On le redécouvre aujourd'hui pour ses propriétés diététiques.

Environ quinze tonnes de grain sont écrasées par an, et donc une dizaine de tonnes de farine produite. Des boulangers locaux utilisent cette farine pour confectionner des pains spéciaux, notamment la « baguette Fiervillaise ». Elle est également utilisée pour confectionner une bouillie de sarrasin.

De par sa vocation touristique, le site du moulin accueille plusieurs milliers de visiteurs par an, parmi lesquels des scolaires (dont 80 % viennent du département de la Manche). Aujourd'hui, il est le seul moulin à vent public fonctionnant dans le Cotentin.

Le moulin qui appartenait à la Communauté de Communes Côte des Isles appartient désormais à la Communauté d'agglomération du Cotentin (la CAC). Le site est géré par l'Office de Tourisme du Cotentin lui-même géré par la SPL Développement Touristique du Cotentin chargée de la coordination des partenaires, de la commercialisation des prestations de services touristiques, de l'élaboration de services touristiques, de la conception et la mise en œuvre d'animations touristiques.

• Vieux presbytère

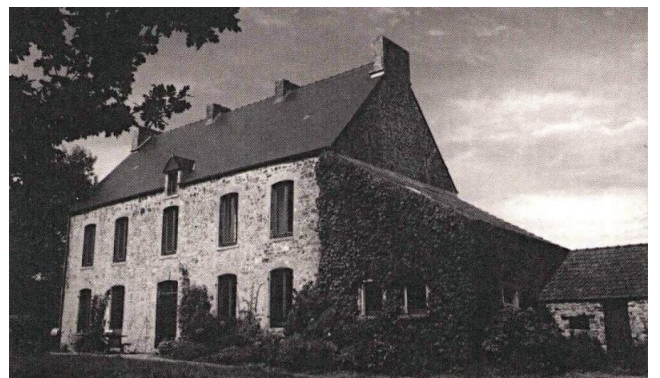
Le vieux presbytère situé à la Caucharderie est un bâtiment construit entre 1775 et 1777 par le curé Georges-François Caillot.

C'est un édifice caractéristique du XVIII^e siècle. La porte ouvre sur un escalier central d'une seule volée accédant à un couloir desservant les pièces de l'étage. La façade sur la cour est éclairée par 7 grandes fenêtres en arc segmentaire. Au-dessus de la porte, on lit, avec quelques difficultés « Curé me fecit...G.-F. Caillot 1777 ». La façade postérieure est éclairée, au rez-de-chaussée, par 6 petits jours en arc segmentaire et à l'étage par 6 fenêtres étroites également en arc segmentaire.

Sa particularité c'est qu'il est très éloigné du bourg et de l'église.

Les pièces de l'étage ressemblent à des cellules monastiques ce qui pourrait nous faire croire à un ancien « prieuré » de jacobins !

Mais Jean Barros n'est pas de cet avis ! Dans une publication en Cote des Isles de 2011, il note « ...à Fierville-les-Mines, le vieux presbytère situé près de la Caucharderie n'a pas été « un Prieuré de Jacobins » et il n'y a pas de « cellules monastiques ».



L'escalier central et le couloir desservant les pièces de l'étage sont une disposition classique dans les édifices de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Les presbytères éloignés des églises ne sont pas une rareté ; citons le vieux presbytère du Mesnil, celui de Saint-Jean-de-la-Rivière, le prieuré-cure de La Taille à la Haye-d'Ectot, le vieux presbytère de Baubigny, etc. »

Il fut un certain temps abandonné, servant d'étables à vaches ... on dit même que les vaches montaient à l'étage, et une y aurait mis bas !

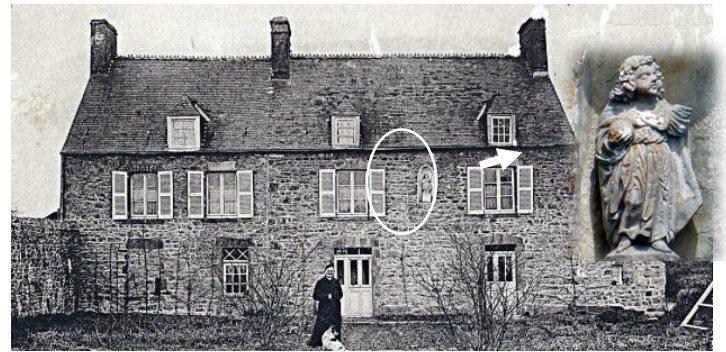
Il a été restauré il y a quelques années par des particuliers et sert aujourd'hui de résidence de vacances. Cette restauration fut le dernier chantier de l'entreprise de maçonnerie fiervillaise, l'entreprise Meslet !

• Presbytère

L'actuel presbytère conserve, dans une niche sur la façade principale, une statue du Bon-Sauveur (XVII^e) au costume ecclésiastique typique du règne de Louis XIV.

C'était le lieu de résidence du curé de la paroisse.

En fait les curés ont eu obligation de résidence dans leur paroisse depuis le concile de Trente (1545-1563) et Louis XIV rappela en 1695 que chaque paroisse devait mettre une maison à la disposition du curé. Ainsi ce presbytère répondit-il à cette obligation faite par le roi ? Puis, avec l'église, le presbytère était le lieu de vie et de rencontre de la communauté paroissiale, notamment lors des communions, un lieu de rencontre privilégié entre les laïcs et le prêtre à travers les réunions de l'équipe d'animation pastorale qui œuvre pour une église active...



Un lieu de rencontre de la communauté paroissiale

Comme beaucoup de presbytères, propriété de la commune, celui de Fierville n'est plus, depuis longtemps, affecté au culte catholique. Il est loué à des particuliers, devenant ainsi une source de revenus pour la commune.

• Foire Saint-Gilles, une foire ancestrale

La foire de la St Gilles est une foire ancestrale puisqu'elle date du XVI^e siècle comme l'atteste une ordonnance datant de « l'an de grâce mil cinq cents soixante dix huit et de n(ot)re règne le cinquième », décrétée par **Henri III**, roi de France et de Pologne de 1574 à 1589 : « ...créons, ordonnons, instituons et établissons lesd(ites) deux foires l'an, sçavoir est la première au jour Saint-Gilles et la dernière au jour saint-Gourgon, premier et neufviesme jour du mois de septembre, pour estre tenues ausd(its) jour et lieu de Firville doresnavent perpétuellement et à toujours gardées, observées et entretenues »

La Saint-Gilles était un rendez-vous incontournable, qui se tenait le 1^{er} septembre, sur la lande d'où l'on aperçoit au loin les monts de Doville et d'Etenclin, et dominant tout le secteur côtier de la Côte des Isles (hauteurs de Carteret), voire au-delà.

La Saint-Gilles c'était traditionnellement une foire à moutons : les « roussins de la Hague » et les moutons de race cotentine originaires du Plain. En effet, l'élevage du mouton est une tradition dans la région. On y trouvait autrefois aussi d'autres animaux.

En 1966, on y dénombra 100 bovins, 20 chevaux, 100 porcs et 500 ovins. En 1978, pour le quatrième centenaire, il y avait 600 moutons.

Après les transactions entre éleveurs et négociants, tôt le matin, c'est le concours régional de moutons qui se déroulait dans un enclos de cordes accrochées à des poteaux décorés des trois couleurs. Des dizaines de bêtes, propres et bien brossées, étaient présentées à l'appréciation des juges.

Un peu plus loin, le concours régional de la race bovine regroupait les meilleurs élevages de la région. Hélas, aujourd'hui, avec les contraintes sanitaires, il n'y a pratiquement plus d'animaux sur les foires, dont certaines ont carrément disparu.





Comme les autres foires ancestrales, la Saint-Gilles d'antan offrait une ambiance conviviale : les rôtisseurs, les tentiers, les déballeurs ainsi que les attractions étaient nombreux... rappelant la Sainte-Croix de Lessay.

Les gens venaient de très loin, en charrette, en carriole, à bicyclette, en « baringot » (charrette où l'on pouvait mettre plusieurs moutons).

Dès tôt le matin, les « cachous » repéraient les moutons qu'ils achetaient en grosse quantité et les expédiaient par le train en gare de Portbail...telle une transhumance de 300 à 500 bêtes.

Après les transactions et concours, éleveurs et négociants, ainsi que de nombreux visiteurs, se retrouvaient sous les tentes, notamment celle de ma grand-mère, « *la mère Gallet* », installée dans la cour, pour y déguster une moque de cidre ou y prendre leur repas. Ils avaient à choisir entre melons et les huîtres de la côte et poursuivre avec les gigots, épaules ou côtelettes d'agneau, proposés par les rôtisseurs et terminer par les brioches et les fruits, le tout arrosé bien entendu de cidre, café et calvados. Le comice agricole et les officiels mangeaient dans le grenier de « *la mère Gallet* », tandis que les musiciens se regroupaient dans le pressoir.

Il y avait aussi la fête foraine, les stands de jeux, la course cycliste de l'après-midi et le feu d'artifice la nuit tombée, autrefois tiré au-dessus du vieux moulin. De nombreuses attractions étaient proposées comme par exemple, les chevaux de bois, cirque, cinéma (avec *M. Gazouson*), pousse-pousse, les chenilles, bateau balançoire avec cage (du *père Huguet*), manège de petits cochons qui montaient et descendaient, boxeurs qui invitaient les passants à les combattre, petit train avec le tracteur D22 de mon père, mât de cocagne, tir à l'ours (lancé de poids sur rail), etc.

Les animations ne manquaient pas non plus : défilé de chars fleuris, défilé de groupes folkloriques, la musique de Quettetot ou celle du cirque, courses à pied et à vélo. Il y avait aussi de nombreux jeux pour la plupart concoctés par *Marcel Scelles* : « baptême du tropique » auquel la plupart des participants se faisaient arroser, « homme oiseau », « pot mystérieux » qui réservait quelques surprises, etc.

Mais le 1^{er} septembre 1939, les festivités de la Saint-Gilles furent annulées ; grâce à un poste TSF que mon grand-père avait "loué", la population est informée que l'Allemagne a attaqué la Pologne au petit matin.

La mobilisation générale est déclarée par le gouvernement français et commencée dès le lendemain, la veille de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne. Elle marque le début de la « drôle de guerre ».



La Saint-Gilles était aussi une expérience humaine. En effet, une telle fête, c'est tout un ensemble, une organisation incroyable. Elle nécessite beaucoup de travail de préparation, une logistique et des moyens.

Bien évidemment, ce sont des bénévoles qui mettent la main à la pâte : les nombreuses fleurs en papier pour les chars, les guirlandes et la décoration des branchages étaient confectionnées dans toutes les maisons du village. Ce sont des gens, des membres de la famille, des amis qui venaient chaque année, pour donner les coups de mains là où c'est nécessaire, planter les poteaux, assurer la signalétique et l'affichage, installer et tenir les stands (buvette, frites, crêpes par exemple), organiser les parkings, assurer les animations, etc. et puis ensuite, démonter, nettoyer, ramasser et ranger...



Aujourd'hui, la motivation n'est plus aussi intense. Le manque de bénévoles rend difficile la mise en place d'une telle organisation ... en tout cas comme celle d'antan !

Aujourd'hui, une nouvelle équipe essaie de faire revivre cette foire, souhaitons-lui bon courage.

Les cours d'eau, ponts ...

- **La Soudre** prend sa source sur le territoire de la commune de Saint-Maurice-en-Cotentin, tout près du manoir de la Cour, et prend la direction de l'Est en traversant le territoire de Fierville.



Elle est rejointe par le ruisseau de la Vallée au niveau de l'ancien moulin à eau. En réalité, jadis, la jonction se faisait en amont du village de Dessus l'Eau, comme on peut le voir sur les plans ci-dessus (carte d'état-major)

1820-1866). Un bief, devenu le lit de la Saudre aujourd'hui, alimentait le moulin à eau pour ensuite rejoindre le lit normal de la Saudre au niveau du pont.



La Saudre se joint aux eaux de la Douve (rive droite) entre Néhou et Saint-Sauveur-le-Vicomte, après un parcours de 14.2 km.

Elle matérialise la limite administrative de Besneville avec Fierville et Saint-Jacques-de-Néhou.

- **Le ruisseau de la Vallée** est un tout petit ruisseau. Il prend sa source à proximité du hameau Benoit sur le territoire de la commune du Valdecie. Il est alimenté par de nombreuses petites sources en amont du hameau la Vallée, et se jette dans la Saudre au niveau du moulin à eau. Il devait jadis alimenter un moulin, via une déviation (cf. les moulins ci-dessous)

- **Le ruisseau de Babeuf** prend sa source, lui aussi sur le territoire de Saint-Maurice-en-Cotentin, au nord du hameau Meslin, puis traverse Fierville en passant notamment par le hameau de la Caucharderie, et au sud du hameau le Hommet, pour se jeter dans la Saudre dans les prés de la Grande Motte.

Il matérialise la limite administrative avec Besneville.

Sur le plan napoléonien (1826), sa première partie se nommait ruisseau des Fatières.



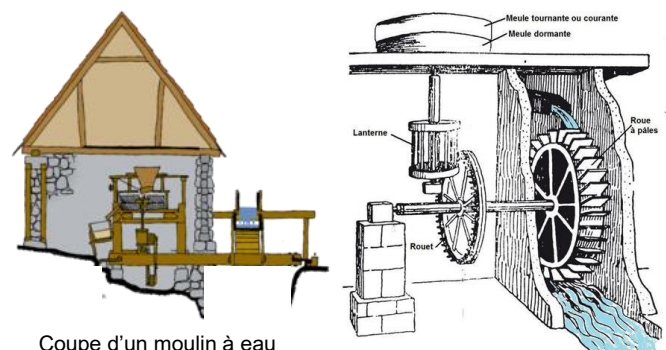
Moulins à eau

- **Histoire des moulins à eau**

Témoins souvent oubliés d'usages révolus, les moulins qui constellaient les cartes anciennes du Cotentin ont, jusqu'après leur abandon et celui de leur voirie ou de leurs biefs, durablement marqué les paysages. Isolés en fond de vallon, moulins à eau puis minoteries ont rendu méconnaissable le cours initial des rivières jusque dans les estuaires où la topographie façonnée par les moulins à marée n'est plus lisible.

L'histoire des moulins commence par la recherche de moyen mécanique pour moudre les céréales de l'antiquité à l'industrialisation. Parmi les plus anciens, la meule dormante plane sur laquelle on écrasait le grain à l'aide d'une molette, apparue vers 10000 av. J.C. en Palestine, et vers 6000 av. J.C. en France. Puis le moulin à mouvement rotatif – meule inférieure fixe (dormante) et une meule supérieure qui tournait – est apparu juste avant l'arrivée des Romains, au II^e siècle av. J.C. et évoluera au fil des siècles.

Ce n'est qu'au IV^e siècle aussi que les moulins à eau et à vent sont apparus en Europe. Il a fallu attendre le IX^e siècle pour que les seigneurs et le clergé construisent les premiers moulins à fours "Banaux" : nom issu de la taxe dont était redevable chaque meunier exerçant. En effet, le seigneur exerçant sur les terres et sur les hommes un pouvoir de contrôle et juridiction, exerçant son pouvoir sur le pays, il va faire entrer les rivières sous son autorité. Ainsi, il fait installer le droit du seigneur sur la rivière qui coule en son fief et impose aux habitants de la seigneurie de venir moudre leurs grains en contrepartie du paiement d'une taxe. C'est le ban du moulin.



Coupe d'un moulin à eau



Au sein du village, le moulin est aussi important que l'église, au point d'être baptisé par des historiens « église inversée ». Il représente, la liberté, on y va librement, et la mouture n'en est pas l'unique raison, on y parle, on y rit, on y chante. Tandis que le lavoir est le lieu des femmes, le cabaret celui des hommes, le moulin est mixte, c'est une occasion de sortie, de rencontres, de conversations agréables, utiles ou futiles. On y discute de tout, du temps, des affaires familiales, on négocie des transactions, on y organise des rencontres, eh oui, en vue de mariages, ou bien des rendez-vous galants.

Le meunier est l'homme clé du village (pas de meunier, pas de farine), à la charnière entre les villageois paysans et seigneur auquel il paie la rente. Mais, le mode de règlement en nature, droit de poignées (dix-septième boisseau à verser au seigneur après avoir mis de côté l'émouture, part qui lui revient) contribue à créer la suspicion envers le meunier qui règne en maître sur son moulin, les trompant tous les deux.

La mauvaise réputation du meunier, tout puissant et parfois voleur donc, s'ajoute celle de meunier séducteur, libertin, un coq de village coureur de jupons, celle aussi du mari malheureux !

A la Révolution, moulins et terres confisqués sont vendus comme bien national. Après environ sept siècles de fermage, les meuniers en place alors fermiers de leurs seigneurs, ont l'opportunité de devenir propriétaires de l'outil de travail qui leur avait été confié.

Plus de 800 moulins ont œuvré en Cotentin et, à la faveur d'un réseau hydrographique parmi les plus denses de l'Ouest, alimenté par des précipitations régulières et abondantes, plus des trois quarts étaient mus par la force hydraulique.

• Moulins à eau de Fierville

Au lieu-dit « le moulin à eau » existait un moulin qui fut sans doute le plus important de Fierville. Il était alimenté par un bief venant de la Saudre. Une retenue d'eau faisait tourner la roue à aubes.

Les anciens bâtiments du moulin ont été transformés en habitation.

Une partie du bief et la retenue d'eau ont été comblées et la roue à aubes mise en valeur dans la propriété privée.

Le plan napoléonien de 1826, fait apparaître un moulin sur le ruisseau de la Vallée.

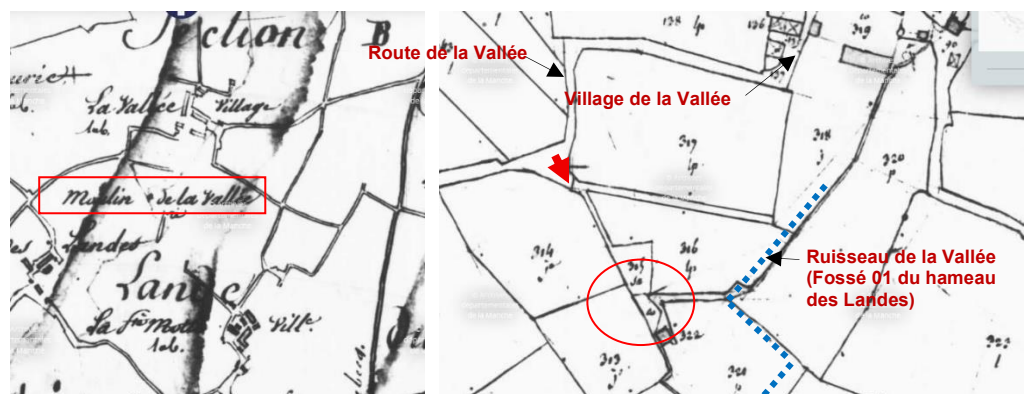
On y accédait par un chemin à partir de la route de la Vallée dont on devine encore l'entrée dans le virage.

Pour l'alimenter, le cours du ruisseau a été dévié, peut-être même y avait-il une écluse pour alimenter le bief

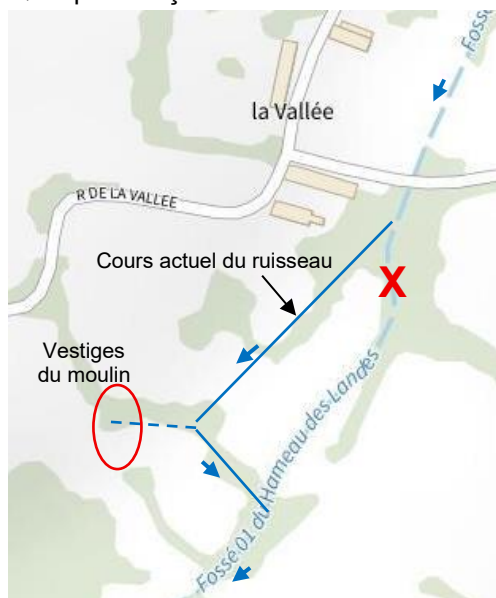
comme le laisse à penser la présence de nombreuses pierres dans le virage du lit du cours actuel du ruisseau. Quelques maçonneries demeurent à l'emplacement du moulin.



Ancien moulin à eau



Moulin de la Vallée (aujourd'hui quelques vestiges)



Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.



Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire. Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », un seul lavoir est repertorié dans la commune de Fierville : le lavoir du hameau **Daumaille**. Il est alimenté par une fontaine.

Mais en réalité, il en existe beaucoup d'autres, beaucoup moins connus, car ils ne sont guère visibles, pour la plupart pas entretenus (c'est bien dommage), notamment : aux hameaux **des Landes**, de **la Petite Motte**, **le Noël**, **des Massons**, **du Hommet** (sur le ruisseau de Babeuf), **sous le bourg** (route de Bricquebec), **la Vallée** (privé), etc. Ils sont alimentés pour la plupart par une source (existence d'une fontaine).



Hameau Daumaille



Hameau des Landes



Petite Motte



Hommet (ruisseau de Babeuf)

Rappelons la légende des lavoirs sur la Soudre selon Barbey d'Aureville : dans « *Une vieille Maitresse* », l'écrivain attribue aux Milloraines la tâche de lavandières nocturnes qui, en marmonnant leur chant, accroupies sur la pierre polie des lavoirs, laveraient les linceuls des morts aux rayons de la lune. Bien plus, si un passant traversait la prairie où était situé le lavoir, les Milloraines le forçaient à tordre leur linge, et si terrifié, il s'y prenait mal, elles lui cassaient les bras et l'abandonnaient pantelant dans l'Herbe.

(La milloraine est une créature du folklore normand... souvent remplacée par de plus récentes « dames blanches » et autres « lavandières nocturnes » ... La milloraine est particulièrement rattachée au département de la Manche !)

Croix de chemin & calvaires, oratoires.

Les **croix de chemin** et **calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens.

On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'**oratoire** constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

A Fierville, on ne recense comme croix de chemin, que la croix Jean sur la route de la Lande. La croix de cimetière peut être datée du XVIII^e siècle. Le calvaire situé en bordure de la D50 en dessous du bourg sert de monument aux morts.



Croix Jean

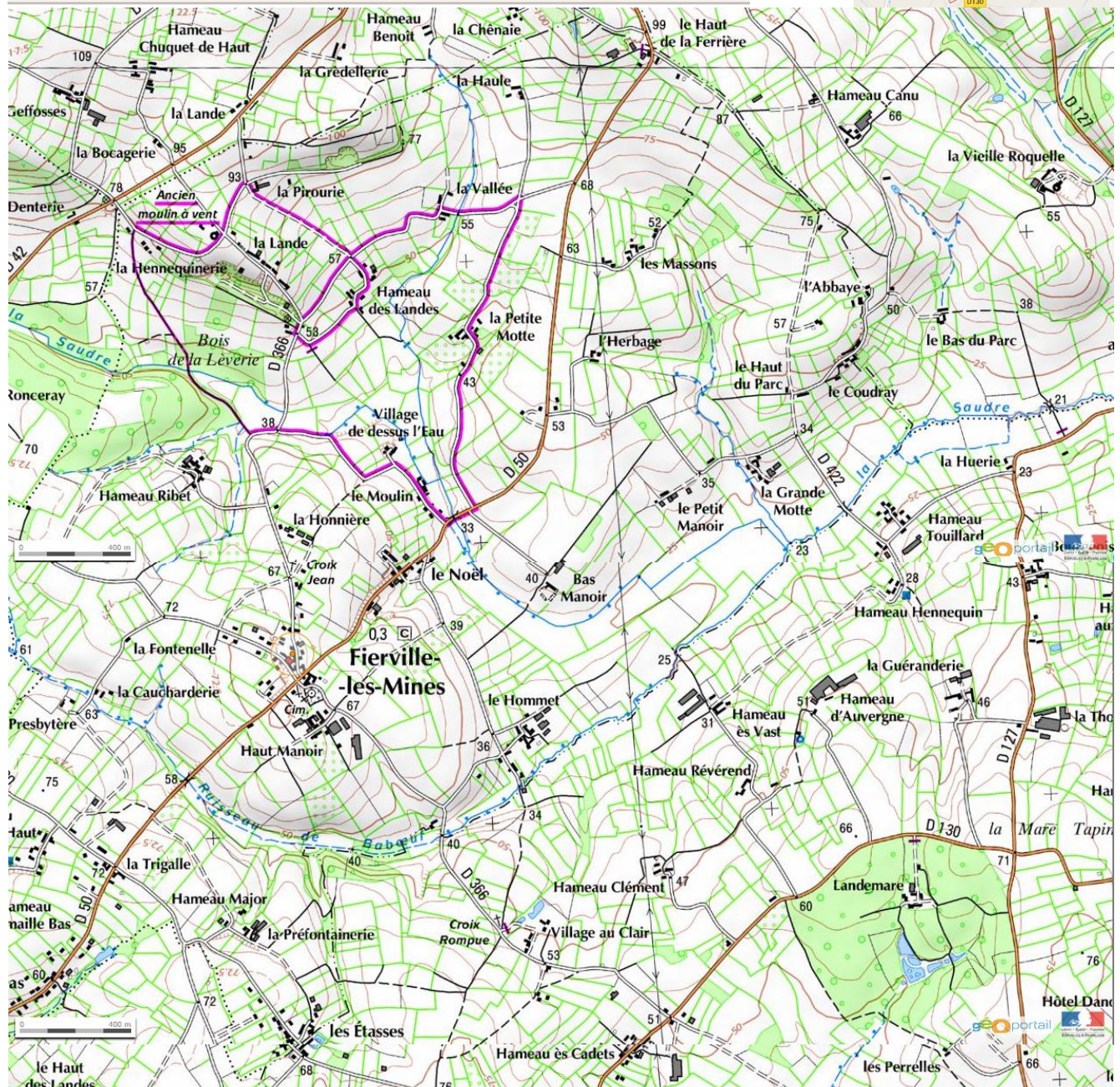


Calvaire de cimetière



Le calvaire

Communes limitrophes – Plans





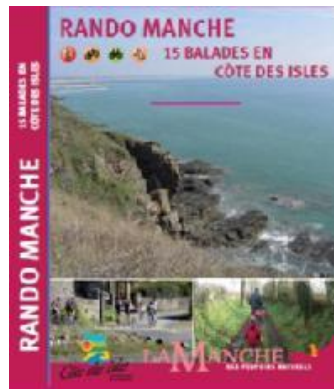
Le bourg et la Trigalle en 1920

Randonner à Fierville-les-Mines

- **Topoguide de randonnées de la Côte-des-Isles**

Les itinéraires de randonnée sont regroupés dans ce topoguide illustré et commenté.

Il comprend 15 circuits de randonnées, dont une dizaine pour les randonneurs pédestres, et en particulier le circuit n°10 : **Les légendes du Cotentin** (7,6 km / 2h), au départ du moulin ou bien au bourg.



- Ou **tout autre circuit** à la discrétion de nos guides

Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; DDay Overlord ; Debarquement-manche.fr - La Bataille du Cotentin ; Eglises en Manche ; Généanet ; Lavoirs de la Manche ; Notes historiques et archéologiques (le50enlignebis) ; Persée.fr ; Site du Moulin à Vent du Cotentin ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier ; "Le canton de Barneville-Carteret - Le patrimoine" de Jean Barros ...

Remerciements à : Maurice et Xavier Lacotte (*Haut-Manoir*) ; René Lemièrre (*Haut-Manoir*) ; Marcel Scelles (*Saint-Gilles*) ; Elisabeth et Denis Dijon (*Bas manoir*) ; Germaine Dupont, née Gallet (*Saint-Gilles*) ; ma mère Marguerite et ma tante Simone (*occupation allemande*)